

Bulletin d'informations

Janvier 2022

L'AIGUILLON sur Vie



SARL GIRAUD Fabrice
 Électricité
 Plomberie
 Chauffage
 Poêles
 bois/granulés

ZA Ste Henriette
 Rue des Artisans
 85220 L'Aiguillon sur Vie

02 51 22 86 67 - fabrice.giraud85@orange.fr



BARBEAU Mickaël **CLOISONS SECHES**
PLAFONDS SUSPENDUS
ISOLATION

Tél : 02 51 22 88 96

19 Chemin du Poivre
 85220 L'AIGUILLON SUR VIE
 Fax : 02 51 22 88 53

SARL GAILLARD CHAUFFAGE

11 bis, rue Georges Clemenceau
 85220 L'AIGUILLON-SUR-VIE

Tél. : 02 51 22 88 07
 Fax : 02 51 22 84 26
 E.mail : gaillardchauffage@wanadoo.fr

PLOMBERIE
 ÉLECTRICITÉ
 CHAUFFAGE
 ZINGUERIE
 PANNEAU SOLAIRE
 RÉF. QUALISOL





ARTISAN **Gilles** FABRICANT
MORINEAU
 PORTAILS - CLÔTURES - AUTOMATISMES

Tél/Fax: 02 51 33 35 94
06 77 34 09 20 - pvc.morineau@orange.fr
 Zone Artisanale Sainte Henriette - 85220 L' Aiguillon sur Vie

Pâtisserie artisanale HERVE

Gâteaux traditionnels, personnalisés, pour les fêtes...
 Vente sur place ou sur les marchés de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

ZA Sainte Henriette
 85220 L'Aiguillon-sur-Vie
 02 51 22 86 65



CONCEPTION DE VOTRE COMMUNICATION VISUELLE

Plaquette - Logo - Flyer - Brochure - Enseigne
 Déco véhicule - Impression tous supports ...

CRÉATION DE SITES INTERNET PERSONNALISÉS
 ET ADAPTÉS À CHAQUE ENTREPRISE

06 12 50 85 24
 contact@influenceur-dimages.com
 85220 L'Aiguillon-sur-Vie

influenceur
 Dimagés
 iD
 www.influenceur-dimages.com




Cap'permis

PERMIS B
 CONDUITE ACCOMPAGNÉE
 CYCLO

CENTRE VILLE
 l'Aiguillon-sur-vie
 27 rue Georges Clémenceau

02.51.96.88.17
 06.86.78.40.90

allez & c^{ie}

ÉLECTRICITÉ – INFRACOM

02 51 60 09 60


rue des Couvreur
 ST GILLES CROIX DE VIE
 allez.stgilles@allez.fr – www.allez.fr

np
 Nicolas Peaudeau

Boulangier
 Pâtissier
 Chocolatier
 Confiseur • Glacier

ABC ARTISAN
 AB

f peaudeau.nicolas@orange.fr




BOTAANY
 paysagistes & scénaristes
 de jardins naturels

Votre paysagiste spécialisé en création de jardins.
 Un projet ? Contactez-nous !

Terrasses - Clôtures - Plantations
 Gazons - Maçonnerie paysagère

15 Route de Challans
 85220 L'Aiguillon sur Vie
 contact@botaany.com
 07 66 16 43 67
 www.botaany.com



brochard-peinture

- REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
- VITRERIE - PARQUET
- RAVALEMENT
- PEINTURE MULTI-SUPPORTS
- TRAITEMENT DE TOITURE

06 85 30 36 23
 brochard-peinture@orange.fr

11, RUE DES ARTISANS - ZA STE HENRIETTE - 85220 L'AIGUILLON SUR VIE




POMPES FUNÈRES
MARBRERIE
BREMAND
 02 51 49 87 88

Daniel et M.Laurence 06 23 90 05 89
 Thomas 06 29 41 03 89

Pôle Technique Odyssée
 12 rue Joseph Monnier
 85220 COËX
 www.pompesfunebres-bremaud.fr
 contact@pompesfunebres-bremaud.fr

Toutes prestations funéraires
 Funérarium
 Monuments funéraires - Gravures
 Magasin d'articles funéraires
 Thanatopraxie






Mes chers concitoyens,

En ce début d'année nouvelle, toujours troublée par la crise sanitaire, c'est au nom de l'ensemble des élus et des agents communaux, que je présente à toutes et tous, mes meilleurs vœux pour 2022 : vœux de bonheur, de confiance, d'espoir et d'optimisme. Et, en cette période si particulière, le contexte me presse, plus que jamais, à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par l'arrivée des vaccins contre la Covid-19 et le pass sanitaire : deux mots devenus omniprésents dans notre langage quotidien. Succédant à une année douloureuse, 2021 est restée fragile et chargée d'incertitudes. Impactés par des décisions gouvernementales successives, nos modes de vie se sont adaptés constamment.

La vie associative aiguillonnoise a repris, tant bien que mal et sans se décourager, le cours de ses activités. Les bénévoles, réguliers ou occasionnels, ne ménagent ni leur peine, ni leur énergie, pour valoriser le « bien-vivre ensemble » et la solidarité, indispensables à la vie de la commune. Qu'ils soient félicités pour leur engagement, pour leurs actions menées toujours avec humilité, et pour les moments de détente et de convivialité qu'ils organisent et animent.

Je remercie également nos agriculteurs, artisans, commerçants et entreprises comme acteurs incontournables de notre vie locale.

Cette année 2022 sera marquée par les élections présidentielle et législatives. Au-delà des choix que chacun fera dans l'isolement, ces scrutins majeurs sont surtout l'occasion de débats et d'échanges au sujet de la société que nous voulons bâtir pour le futur, du monde que nous voulons préparer pour nos enfants et petits-enfants. J'espère donc que cette année sera riche de partage d'idées, dans le respect de la diversité des convictions de chacun, mais en restant toujours optimistes

pour l'avenir, convaincus de la force de la solidarité, et enthousiastes pour construire collectivement notre vivre-ensemble de demain.

Ce bulletin comporte des informations d'ordre général, des conseils pour bien vivre ensemble, mais aussi un rapide bilan des travaux réalisés durant l'année 2021. Vous découvrirez également quelques-uns des grands chantiers qui vont animer notre commune en 2022. Les travaux en cours se poursuivent, ceux en préparation se peaufinent, prêts à éclore à l'heure de l'éclaircie.

Après les travaux sur les réseaux souterrains dans le centre bourg, nous avons engagé la phase 2 de « Cœur de Village », tout en continuant l'entretien des bâtiments communaux, éducatifs, sportifs, culturels, des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, et en rénovant nos routes. L'ensemble de ces investissements, utiles à chacune et chacun, pour aujourd'hui et pour demain, ont été effectués avec une augmentation modérée des taux d'imposition, et sans emprunt, grâce à une gestion rigoureuse pour répondre aux besoins actuels sans limiter la capacité d'action pour demain. Investir permet de traverser les perturbations, de préparer l'avenir avec optimisme et de rendre visible les rêves.

La crise sanitaire actuelle n'a pas démobilisé notre énergie et notre volonté d'aller de l'avant. Lorsque cette crise sanitaire sera derrière nous, nous pourrions nous interroger pour découvrir ce qui nous aura permis de la surmonter, de nous transformer et de nous renforcer.

Je ne terminerai pas ce mot sans avoir remercié les adjoints, les conseillers municipaux, et les agents territoriaux, pour tout le travail et l'engagement

sans faille, qui font grandir notre commune.
Prenez soin de vous et de vos proches.

Avec mon dévouement,

André COQUELIN

Nous avons prévu d'organiser en janvier une cérémonie des vœux conviviale, ouverte au plus grand nombre, et en profiter pour préciser l'action de la municipalité depuis le début du mandat et celle prévue pour les années à venir. La récente dégradation de la situation sanitaire nous conduit à l'annuler.

SOMMAIRE

VIE DE LA COMMUNE

Communauté d'Agglomération • p 3
Voirie • p 4-5
Urbanisme • p 6-7
Finances • p 8-9
Environnement • p 10-13
Aménagement • p 14-15
Bâtiments • p 16



Ehpad • p 17
CCAS • p 18-19
Histoire • p 20-21
Bibliothèque • p 22
Apprentis • p 23
Conseil des enfants • p 24
Personnel • p 25
Centre de Loisirs • p 26
École Privée • p 27
Marché • p 28



VIE ASSOCIATIVE

UNC • p 29
OGEC/la bonne fourchette • p 30
Roule Petit • p 31
Fasila/La clé des Chants • p 32
Clin d'œil • p 33
Bon Accueil • p 34-35
Fitness/Zumba
et West Country • p 36
Familles Rurales • p 37

Fanfare • p 38-39
Rallye Aiguillonnais/
Boule en bois compétition • p 40
Yoga/Anim'Prairie • p 41
MRT85 • p 42
Don du sang/Asso Valentin HAUY • p 43
Syndicat du marais • p 44
37^e Fête de l'Agriculture • p 45
ADMR • p 46
Paroisse • p 47



Mairie
20 rue de l'Église
85220 L'Aiguillon-sur-Vie
✉ accueil@laiguillonsurvie.fr
www.laiguillonsurvie.fr

LES INFORMATIONS

Maisons Départementales
des Solidarités et de la Famille • p 48
Maison France Services/Le Petit Manuel du tri/
Le couple du Chat/Inscriptions électorales • p 49
État Civil/mode de garde enfants • p 50
Démarches administratives • p 51
JDC recensement • p 52
Site Internet • p 53
Annuaire Administratif • p 54
Service de Santé/Presse • p 55
Salles communales/
Location Matériel • p 56

LES COMPÉTENCES

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

14 COMMUNES 50 542 HABITANTS



PAYSSAINTEGILLES.FR

À partir du 1er janvier 2022, notre EPCI devient une communauté d'agglomération.

DÉFENSE CONTRE LA MER

- Entretien et confortement des ouvrages
- Observatoire et suivis
- Travaux d'urgence
- Animation du programme d'actions et de prévention des inondations.



HABITAT

- Soutien à l'accès à la propriété
- Opération programmée de l'amélioration de l'habitat
- Plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat
- Soutien à la production de logements locatifs locaux

ENFANCE/JEUNESSE

- Multi-Accueils, Multi-Sites
- Relais assistants maternels
- Lieu d'Accueil Enfants Parents
- 9 accueils de loisirs



PLUI

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



PORTS DE PÊCHE & DE PLAISANCE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Zones d'activités économiques
- Bâtiments communautaires
- Accompagnement des porteurs de projet
- Aménagement numérique



TOURISME



ENVIRONNEMENT

- Gestion et entretien des espaces naturels
- Animation du site Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay"
- Lutte contre les nuisibles
- Plan Climat Air énergie Territorial

FOURRIÈRE CANINE

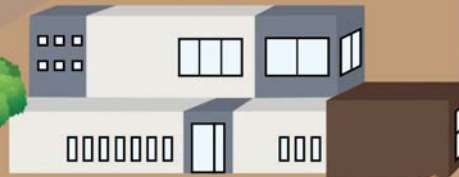


GESTION DES DÉCHETS

- Collecte des déchets
- Exploitation de 4 déchèteries
- Gestion des Points d'Apport Volontaire
- Sensibilisation au tri



SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



GENS DU VOYAGE

SOLIDARITÉS

- Centre intercommunal d'actions sociales
- Maison France Services
- Actions éducatives
- Navettes pour l'acheminement des 3 - 12 ans vers les accueils de loisirs et lieux de restauration



ASSAINISSEMENT

- Eaux usées
- Eaux pluviales
- Assainissement non collectif

TRANSPORTS & MOBILITÉS

- Transports scolaires
- Transport à la demande
- Pistes cyclables



CULTURE & SPORTS

- Salle de spectacles La Balise
- Projet culturel en cours d'écriture
- Festival Les Musicales



AGRICULTURE

- Projet alimentaire territorial



PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE AGGLOMÉRATION

Voirie

Par Freddy Préaud



Freddy Préaud

Vice-président commission Finances
et commission Voirie

En mars 2021, une convention de mise à disposition du service ingénierie communautaire a été établie entre la commune de L'Aiguillon-sur-Vie et la Communauté des Communes du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Dans le cadre de cette convention, le service ingénierie assure la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de voirie du programme pluriannuel 2021 à 2024. Le service ingénierie assurera les études d'Avant-Projet (AVP), l'assistance à la passation des contrats de travaux (ACT), la direction de l'exécution du ou des contrats de travaux (DET) et l'assistance aux opérations de réception (AOR).

En vue de la réalisation des travaux du programme pluriannuel 2021 à 2024, un appel d'offre pour un marché public de travaux de voirie a été lancé en avril 2021. Les prestations seront rémunérées par application des prix unitaires figurant au Bordereau des Prix Unitaires (BPU) aux quantités réellement exécutées.

Montant du marché :

Seuils annuels		Cumul toutes périodes	
Minimum en € H.T.	Maximum en € H.T.	Minimum en € H.T.	Maximum en € H.T.
50 000 €	500 000 €	200 000 €	2 000 000 €

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Après analyse des offres, le marché a été attribué à la société COLAS CENTRE OUEST.

Travaux réalisés en 2021 :

En février, les travaux de réfection de la voie et des trottoirs de l'impasse des Mésanges ont été achevés. Ces travaux ont été imputés sur le budget 2020.



Impasse des Mésanges



Rue des Pinsons

En juillet, une écluse simple a été réalisée dans la rue des Pinsons au niveau de la traversée du chemin des Écoubettes. Ce dispositif réduit la vitesse de circulation des véhicules et améliore la sécurité au niveau du passage piéton. Une zone de limitation à 30 km/h a été mise en place sur l'ensemble des quartiers de la Florinière et du Quairé. Des panneaux de signalisation ont été implantés pour indiquer le début et la fin de la zone. Le coût des travaux est de **11 888,64 € TTC**.



Entrée rue des Pinsons



Entrée rue de la Florinière

Voirie

Par Freddy Préaud

En juin, la **rue de l'Écume** reliant le lotissement L'Orée de l'Océan 2 à la rue des Artisans a été aménagée. Les trottoirs et la voie ont été réalisés par l'entreprise CHARIER TP. Montant des travaux **18 555,60 € TTC**. Un réseau d'éclairage public a été créé avec la mise en place de deux candélabres. Les travaux ont été pris en charge par le SYDEV, le montant de la participation communale est de **5 746 € TTC**.



En septembre, à la suite des travaux d'effacement des réseaux, la réfection de l'**impasse du Palet** a été réalisée par l'entreprise COLAS. La totalité des bordures du fil d'eau a été changée et un réseau souterrain d'évacuation des eaux pluviales a été créé. Une partie de la structure de la voie a été renforcée. Le revêtement de la voie et des trottoirs a été refait. L'entrée de l'impasse et le passage piéton le long de la route ont été modifiés. Le coût des travaux s'élève à **63 205,20 € TTC**. Ces travaux font l'objet d'une subvention de **32 143 €** au titre du dispositif Vendée Territoire Transitoire.



Impasse du Palet



L'Agence Routière Départementale (ARD) a effectué la réfection de la couche de roulement de la route du **Pont de la Chaize**. À l'issue des travaux, cette ancienne voie départementale a été reclassée en voie communale.



Pont de la Chaize

Depuis début octobre, le SYDEV procède à plusieurs travaux d'effacement de réseaux et de rénovation de l'éclairage public au niveau de la **rue Clemenceau**, de la **rue des Artisans** et de la **rue des Fiefs**. Ces travaux devraient être finalisés en mars 2022. La participation communale est de **175 702 € TTC**.



Rue Clemenceau @SYDEV



Rue des Fiefs @SYDEV



Voie du Chêne Vert



Voie de la Coussaie



Route du Pont des Planches

En novembre, des travaux ont été réalisés sur plusieurs voies de campagne. Entre les villages du **Chêne Vert** et de la **Coussaie** : réfection du chemin, curage des fossés et réparation d'une tête de buse pour un coût de **28 447,14 € TTC**. Sur la **route du Pont des Planches** : reprise des affaissements et réfection de la route pour un coût de **19 590,36 € TTC**.

Urbanisme

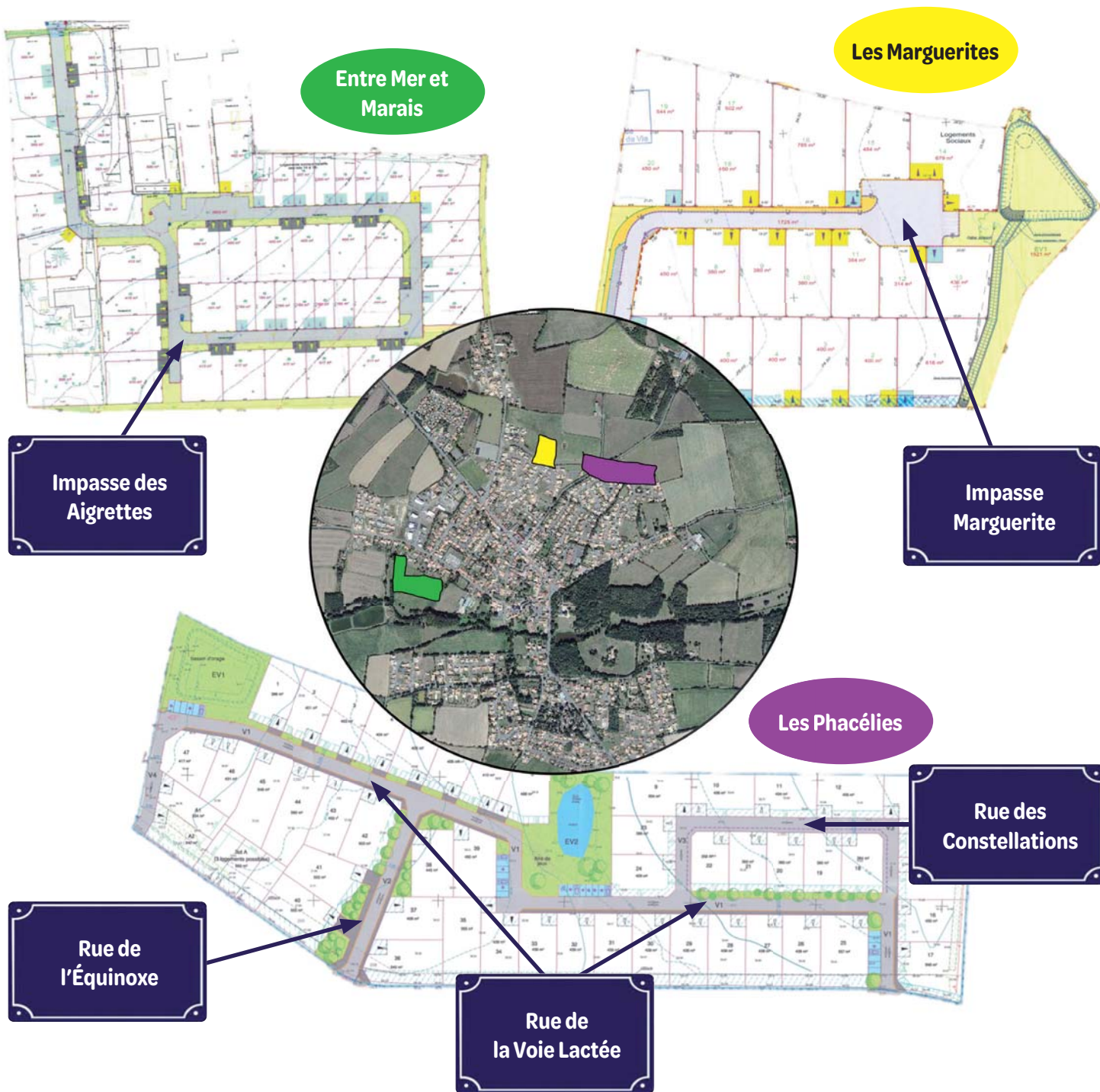
Par Francine Zimmerlin



Francine Zimmerlin
Vice-présidente commission Urbanisme

Dénomination des voies des nouveaux lotissements

Le 12 octobre 2021, les conseillers municipaux se sont réunis pour décider de la dénomination des voies des nouveaux lotissements. Vous trouverez ci-dessous les plans de ces lotissements, localisés sur la carte.



Urbanisme

Par Francine Zimmerlin

STATISTIQUES SERVICE URBANISME

		2016	2017	2018	2019	2020	2021
Permis de construire	Dossier administratif qui permet aux services d'urbanisme de vérifier que votre projet de construction (supérieur à 20 m ²) respecte les règles et les codes de l'urbanisme.	44	58	49	43	58	69
Permis d'aménager (projet d'ensemble à partir de 2 lots)	Autorisation d'urbanisme qui permet à l'administration de contrôler les aménagements réalisés sur un terrain (création ou aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements propres au lotissement, communs à plusieurs lots et à la charge du lotisseur).	2	2	2	3	2	4
Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)	Formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier situé sur une zone de préemption, destinée à informer avant la vente le titulaire du droit de préemption (en principe, commune ou établissement public de coopération intercommunal). Le droit à préemption est prévu pour la réalisation d'opérations d'aménagement urbain d'intérêt général.	65	104	79	107	105	131
Déclarations préalables (DP)	Autorisation d'urbanisme pour des travaux non soumis à permis de construire, comme l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.	57	46	49	53	63	74
Certificats d'urbanisme (CU)	Document d'information mais non une autorisation. Il en existe 2 types : le CU d'information donne les règles d'urbanisme sur un terrain donné ; le CU opérationnel renseigne sur la faisabilité d'un projet.	76	107	123	141	143	240

Modification n°2 du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme est un document évolutif qui doit s'adapter aux modifications des textes législatifs et réglementaires, ainsi qu'aux projets d'aménagement et de constructions que souhaitent développer la commune afin de mettre en œuvre son projet de territoire. Dans ce cadre, de manière à ajuster au mieux son règlement au projet de développement communal, la commune de L'Aiguillon-sur-Vie a lancé en septembre dernier, une procédure de modification du PLU.

Nous vous informerons du déroulé de cette procédure et notamment sur l'organisation de l'enquête publique réglementaire.

Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

À compter du 1^{er} janvier 2022, un portail en ligne dédié aux dépôts des demandes de permis de construire, de déclarations préalables et de certificats d'urbanisme est ouvert aux communes du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Ce nouveau service accessible au public et aux professionnels offre une téléprocédure spécifique permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Ce nouveau dispositif n'est pas une obligation. Les pétitionnaires qui le souhaitent pourront toujours déposer leurs demandes au format papier dans les mairies.

Ce service est accessible via le lien suivant : <https://urbanisme.paysaintgilles.fr>

Par manque de connaissances ou pour cause de mauvaise information, des constructions ou aménagements non déclarés en mairie, sont régulièrement observés sur la commune.



Pour vous éviter des tracasseries voire la démolition d'une installation, nous ne pouvons que vous conseiller de vous informer auprès de la mairie **AVANT** toute mise en œuvre d'un projet (clôture, panneaux photo voltaïque, mobile home...).

Finances

Par Freddy Préaud

Budget prévisionnel 2021



Freddy Préaud

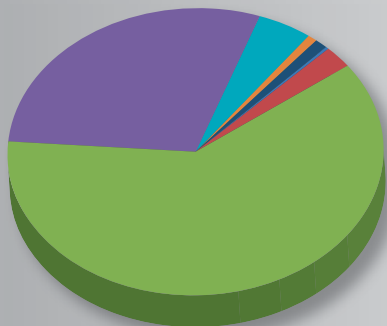
Vice-président commission Finances
et commission Voirie

Section Fonctionnement	RECETTES	MONTANT	OBSERVATIONS
	Atténuations de charges	7 100,00 €	Remboursements sur rémunérations du personnel
	Produits des services, du domaine et ventes	35 440,00 €	Concessions cimetière, redevances d'occupation domaine public, remboursements d'autres organismes
	Impôts et taxes diverses	895 146,00 €	Taxes foncières et d'habitation, dotations de la Communauté de Communes, taxes diverses
	Dotations, subventions et participations	428 424,00 €	Dotations d'État, subventions du Département
	Revenus des immeubles	70 000,00 €	Loyers des immeubles et locations des salles communales
	Produits exceptionnels	9 809,00 €	Remboursements
	Opérations d'ordre	15 000,00 €	Financement des fournitures pour les travaux en régie
	TOTAL	1 460 919,00 €	
	DÉPENSES	MONTANT	OBSERVATIONS
Charges à caractère général	343 610,00 €	Frais de fonctionnement (eau, électricité, entretiens, fournitures,...)	
Charges de personnel	449 900,00 €	Frais de personnel	
Autres charges de gestion courante	199 155,00 €	Indemnités, subventions associations, écoles	
Charges Financières	55 000,00 €	Intérêts d'emprunts	
Charges exceptionnelles	2 000,00 €		
Opérations d'ordre	100 000,00 €	Amortissements	
Virement Section Investissement	311 254,00 €	Excédent de la section fonctionnement prévisionnel 2020	
TOTAL	1 460 919,00 €		

Section Investissement	RECETTES	MONTANT	OBSERVATIONS
	Subventions d'investissement	175 143,00 €	Subventions
	Dotations, fonds divers et réserves	522 535,97 €	Fonds de compensation de la TVA, Taxe d'aménagement, et excédent de fonctionnement capitalisé
	Dépôts et cautionnement	2 000,00 €	Encaissement de cautions
	Opérations d'ordre et patrimoniales	100 000,00 €	Amortissements
	Produits de cessions	65 532,00 €	Ventes de terrains
	Excédent de fonctionnement 2020 et restes à réaliser 2020	666 791,72 €	Excédent de la section fonctionnement 2020 et restes à réaliser 2020
	Virement de la section de fonctionnement	311 254,00 €	Excédent de la section fonctionnement prévisionnel 2021
	TOTAL	1 843 256,69 €	
	DÉPENSES	MONTANT	OBSERVATIONS
Immobilisations incorporelles	15 000,00 €	Frais d'études	
Espaces verts	25 000,00 €		
Achat de matériel	134 045,00 €		
Eclairage public	270 484,00 €		
Travaux de bâtiments	242 802,69 €		
Travaux de voirie	576 925,00 €		
Ilot Rogatien Mornet	40 000,00 €		
Rénovation bâtiment pour activité culturelle	200 000,00 €		
Cimetière	84 000,00 €		
Aménagement Centre Bourg	90 000,00 €		
Emprunt	150 000,00 €	Remboursement du capital	
Opérations d'ordre et Patrimoniales	30 000,00 €	Fournitures des travaux en régie	
TOTAL	1 843 256,69 €		

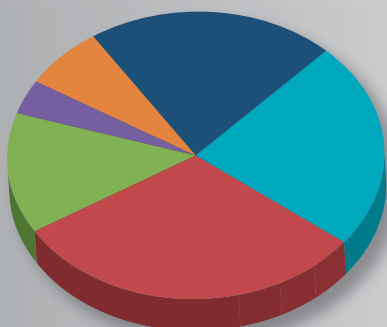


Finances



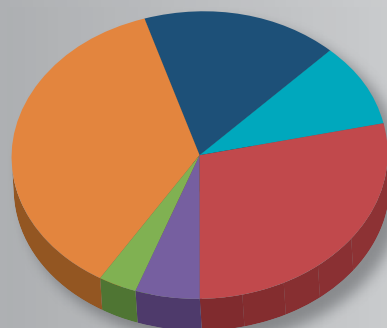
Recettes de fonctionnement

- ATTÉNUATIONS DE CHARGES
- PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES
- IMPÔTS ET TAXES DIVERSES
- DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS
- REVENUS DES IMMEUBLES
- PRODUITS EXCEPTIONNELS
- OPÉRATIONS D'ORDRE



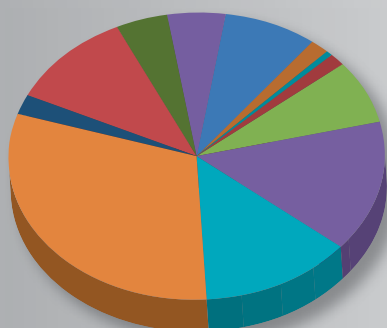
Dépenses de fonctionnement

- CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- AUTRES CHARGES DE GESTIONS COURANTE
- CHARGES FINANCIÈRES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- OPÉRATIONS D'ORDRE
- VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT



Recettes d'investissement

- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
- DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES
- DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENT
- OPÉRATIONS D'ORDRE ET PATRIMONIALES
- PRODUITS DE CESSIONS
- EXCÉDENT DE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2020 ET RESTES À RÉALISER 2020
- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



Recettes de fonctionnement

- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- ESPACES VERTS
- ACHAT DE MATÉRIEL
- ECLAIRAGE PUBLIC
- TRAVAUX DE BÂTIMENTS
- TRAVAUX DE VOIRIE
- ILOT ROGATIE MORNET
- RÉNOVATION BÂTIMENT ACTIVITÉ CULTURELLE
- CIMETIÈRE
- AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG
- EMPRUNT
- OPÉRATIONS D'ORDRE ET PATRIMONIALES

Environnement

Par Catherine Feuillâtre



Catherine Feuillâtre

Vice-présidente commission Environnement

L'équipe municipale est engagée dans une démarche d'aménagement de la commune.

La commission environnement s'est fixée comme objectif de réaliser un grand projet d'espaces verts qui entoureraient la commune, avec de l'existant et des projets éventuels d'ajouts de terrains, afin de créer des communications entre les divers espaces. Il s'agit, dans des terrains communaux, de créer des espaces naturels réservés à la promenade, aux activités de loisirs, de sport de détente et aux rencontres inter-générationnelles.

Deux grands lieux et une mosaïque d'espaces et de chemins ont été définis.

- **La Coulée Verte ciblerait plus particulièrement les jeunes enfants** avec des jeux, des tables de pique-nique et deviendrait un cadre agréable pour se promener, lire, se rencontrer, faire du théâtre, faire des photos de mariage (proximité de la mairie)...
- **Un espace nature** qui engloberait l'étang de pêche du Moulin Neuf, les anciens terrains de tennis, une grande zone pour des espaces ludiques, des lieux de rencontres, des activités de spectacles, des chemins de promenade, un espace vélo-cross demandé par le conseil municipal des enfants...
- Par ailleurs **différents îlots verts** reliés par des cheminements doux pour aller de quartiers à quartiers, des petits espaces verts libres type : bassins d'orage, espaces autour de compteurs électriques, petites zones vertes...

Les bienfaits des espaces publics aménagés sont multiples :

Bienfaits pour les habitants

- Amélioration de la santé et du sentiment de bien-être.
- Les espaces publics paysagers, de par leur fréquentation et les activités qui s'y déroulent, renforcent localement la cohésion sociale. Ils créent des opportunités de contact entre des personnes de milieux sociaux variés. Ces interactions sont autant de moyens de participer à la vie de la communauté et de développer un sentiment de convivialité.

Bienfaits pour l'environnement et les équilibres naturels

- Conservation de la biodiversité Le maillage des espaces publics paysagers a un rôle essentiel à jouer pour la conservation de la

biodiversité urbaine (flore, faune, habitats).

- Valorisation des déchets végétaux qui peuvent alimenter les filières agrocombustibles locales (valorisation du bois ou de résidus herbacés en chaufferie). Ils peuvent également être employés pour les aménagements paysagers (paillages, revêtements).
- Contribution à l'attractivité du territoire. Les parcs et les jardins sont fréquentés par les résidents, mais également par les habitants de la région de passage ou des touristes en visite. Ce tourisme associe l'attrait pour les jardins et les espaces de nature à la découverte de la ville.
- Meilleur écoulement des eaux et protection des sols.
- Valorisation du bâti. Les espaces paysagers urbains publics et privés sont plébiscités par les usagers. Ces aménagements entraînent des plus-values immobilières pour les logements situés à proximité.

La commune tend vers le zéro phyto. Il ne sera pas utilisé de produits chimiques. La commune possède le Label terre saine.

Missions proposées

La mission confiée aux concepteurs comprend plusieurs phases :

Première phase

Analyse de l'existant, diagnostic et identification des besoins. Proposition de scénarios. Esquisses permettant une vision globale des zones d'études. Placement des divers espaces demandés afin de pouvoir prévoir une installation progressive des domaines.

Deuxième phase sera très progressive sur le mandat.

Étude des coûts et propositions des entreprises pour chaque élément du projet.

Deux priorités seront à mener parallèlement : la première l'aménagement de la coulée verte et la seconde les espaces jeux du grand projet.

Ensuite, chaque partie sera exécutée soit en régie par les employés communaux soit par des entreprises, au fil des années mais en conservant une cohérence.



Ce projet sera présenté aux habitants lors de réunions publiques.

Environnement

Par Catherine Feuillâtre



Dans un souci d'aménagement cohérent et de qualité de son territoire, la commune de l'Aiguillon-sur-vie a décidé d'engager une étude de valorisation du paysage local :

« L'aménagement d'une ceinture verte communale ».

L'objectif est de définir à court, moyen et long terme les actions à mener afin d'instaurer une trame verte à l'échelle du bourg, en accompagnement des liaisons douces, des chemins. Ces cheminements paysagers permettront à tout un chacun de se déplacer sur la commune dans un cadre sécurisé et paysager, afin de relier entre eux les quartiers et de faciliter les déplacements piétons vers les équipements, commerces et services.

La première phase de l'étude, confiée au Cabinet Côté Paysage des Sables d'Olonne représenté par Béatrice Mouneron, a permis de faire l'état des lieux actuel, diagnostiquant les potentiels et les « points noirs » pour mettre en place la future trame verte. Ce premier diagnostic va permettre dans un second temps de proposer les aménagements à mettre en place.

Cette étude est menée en simultané avec l'étude de réaménagement de la traversée de bourg afin de s'assurer de la cohérence et de l'harmonie entre les projets.

Par ailleurs, l'étude de la ceinture verte s'inscrit dans le cadre de la mise en place de la gestion différenciée qui est actuellement

menée par la commune ; l'objectif commun est de valoriser les espaces paysagers, de renforcer leur capital-biodiversité, et d'offrir des gestions raisonnées et des lieux de vie agréables.

Les premières actions pourraient voir le jour cette fin d'hiver en mars 2022 avec la plantation des lots d'arbres et arbustes gagnés par les enfants dans le cadre d'un concours remporté par une classe de l'école Saint Joseph.



Environnement

La Gestion Différenciée

Par Nicolas Forget

Vos espaces verts changent !

L'Aiguillon-sur-Vie s'est engagée dans une gestion raisonnée des espaces verts : La Gestion Différenciée

La Gestion Différenciée : C'est quoi ?

C'est la volonté de ne pas intervenir systématiquement partout, tout le temps et de laisser la nature s'exprimer. Dans une commune, il existe différents espaces verts. Selon leurs usages, fréquentations et localisations, ils peuvent être entretenus de différentes façons.

La Gestion Différenciée : Quel objectifs ?

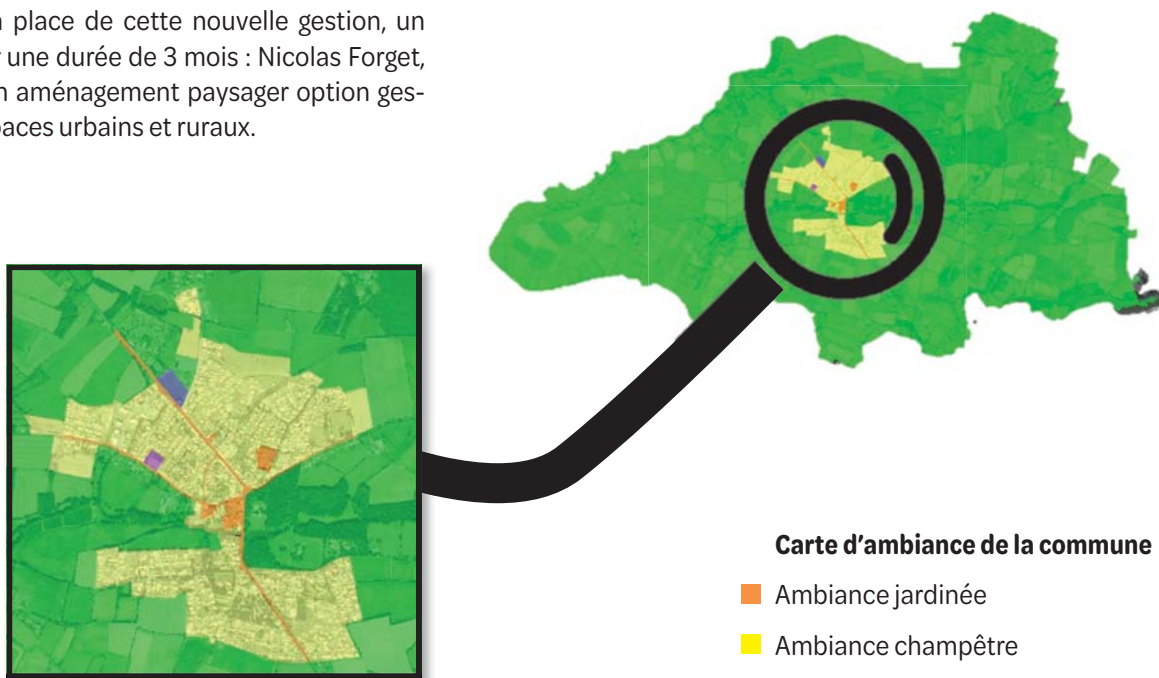
- Accueillir le public dans des paysages diversifiés
- Contribuer au développement de la biodiversité
- Préserver les ressources naturelles : sol, air, eau ...
- Optimiser les coûts et moyens d'entretien des espaces verts : moins de temps passé sur certaines zones au profit d'espaces plus horticoles

Pour réaliser la mise en place de cette nouvelle gestion, un agent a été recruté pour une durée de 3 mois : Nicolas Forget, titulaire d'une licence en aménagement paysager option gestion différenciée des espaces urbains et ruraux.

La première étape consiste à réaliser un inventaire des espaces verts de la commune. Pour cela une cartographie des espaces verts est réalisée dans le but de répertorier chaque espace vert selon leurs types (Boisement, Massifs, Haies, Zone enherbée...) afin de connaître leurs superficies.

Suite à ce travail, la commune va être classée en différents codes d'ambiances ce qui impliquera une palette végétale et un type d'entretien plus ou moins soutenu en fonction des zones.

Par la suite un planning d'entretien sera mis en place. Le travail d'inventaire laissera place à des réaménagements dans l'ensemble de la commune pour pouvoir optimiser au mieux le temps accordé à chaque espace.



Carte d'ambiance de la commune

- Ambiance jardinée
- Ambiance champêtre
- Ambiance naturelle
- Terrain de sport
- Cimetière

Préserver notre environnement est l'affaire de tous ! Des espaces verts à nos jardins chacun peut agir



Environnement

La Gestion Différenciée

Par Nicolas Forget

Ambiance jardinée :

Lieux : place de la mairie, axes majeurs, salles des fêtes
Entretien soutenu, tonte régulière à 6 cm, végétation horticole



Place de la mairie

Ambiance champêtre :

Lieux : Lotissement
Entretien modéré, tonte espacée à 10 cm
Végétation non horticole



Impasse des orangers

Le saviez-vous ?

Augmenter les hauteurs de tonte permet de favoriser la biodiversité de 3 à 5 espèces pour une tonte rase contre 20 à 30 pour une tonte plus haute. Associer ces différentes hauteurs de tonte permet de mettre en valeur un espace tout en conciliant biodiversité et usage. Ce nouveau mode d'entretien associé aux paillages des massifs, à l'utilisation de plantes vivaces, l'acceptation de plantes sauvages dans nos rues et massifs... sont des techniques qui se généralisent sur la commune.



Arbre dans la coulée verte

En parallèle de ce travail, un plan de gestion du patrimoine arboré est également mis en place sur la commune. Il a pour but de :

- Localiser les arbres de la commune
- Localiser les secteurs à boiser
- Analyser les dangers et problèmes divers
- Connaître leur état sanitaire
- Planifier pluri annuellement les entretiens
- Sécuriser les usagers.

L'objectif de ce travail est de faire un constat sur nos arbres, utiliser des plants locaux plus résistants et adaptés à notre région, résoudre les diverses problématiques à long terme, augmenter ainsi la biodiversité de nos espaces en créant une trame verte. Enfin pouvoir profiter des aménités que les arbres nous procurent (régulation de la température, dépollution, ombre...), de valoriser le paysage de notre commune et ainsi laisser à nos enfants une terre où il fait bon vivre.

Le saviez-vous ?

Les oiseaux sont l'un des meilleurs alliés du jardinier : on estime qu'une nichée de mésanges élimine 40000 larves et insectes naturellement et plus efficacement qu'aucun produit chimique. Elles mangent même la chenille processionnaire du pin. Penser à installer des nichoirs dans vos arbres pour favoriser ces oiseaux.

**Préserver notre environnement est l'affaire de tous !
Des espaces verts à nos jardins chacun peut agir**



Centre Bourg

Point d'étape : Projet de rénovation et d'aménagement de la traversée du bourg

Par Sébastien Givran



Sébastien Givran

Vice-président commission

Aménagement centre bourg

Les premiers éléments sur le diagnostic de la traversée de notre bourg, menée par le cabinet d'Architecte BLANCHARD TETAUD BLANCHET, ont été présentés au dernier Conseil Municipal.

Ce diagnostic, préalable à la composition d'un nouveau projet d'aménagement, a permis de dresser un état exhaustif de la traversée de notre centre bourg. En outre, il permet aussi de mettre en évidence toutes les problématiques et contraintes tant en terme de circulation, de sécurité, de cadre de vie que de développement durable. Ainsi, plusieurs séquences différentes ont été identifiées (carte ci-jointe) sur l'axe principal traversant le bourg.

La prochaine étape consiste à développer les aménagements de ces séquences dont les Aiguillonnaises et les Aiguillonnais pourront être acteurs au travers d'une concertation publique qui sera organisée début 2022 (sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires). Les modalités de cette concertation seront communiquées très prochainement.

En parallèle, vous l'avez certainement constaté, les travaux d'effacement de réseaux aériens, portés par le SyDEV, ont débutés sur la partie haute de la rue Georges Clemenceau et devraient se poursuivre début 2022 jusqu'à la dépose des poteaux électriques et télécom. De son côté, la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles annonce le début de ses travaux d'assainissement, visant à mettre en réseau séparatif les eaux usées et les eaux pluviales, à partir du troisième trimestre 2022.

La commission « Aménagement de la traversée du bourg » et plus largement le Conseil Municipal veilleront à rendre la succession de ces travaux préalables le moins contraignant possible.

Comptant sur votre patience et espérant vous voir nombreuses et nombreux lors de la concertation pour l'élaboration de ce beau projet de redynamisation de notre bourg.



Centre Bourg

SÉQUENCE 1 Entrée/sortie de la commune

- Aménagement paysager en transition avec l'espace agricole : Ambiance plus champêtre.
- Maintien du gabarit de voie jusqu'aux futures amorces à intégrer.

SÉQUENCE 2 : La rue de Faubourg

- Lecture apaisée de la RD
- Front bâti accompagné par des pieds de façades végétalisés
- Permettre des traversées piétonnes et vélos de façades à façades
- Favoriser (voire initier) des liaisons douces afin de greffer les quartiers récents en arrière plan

Carrefour Clémenceau / Jean Yole / Rogatien Mornet

Carrefour à enjeux pour lisibilité de la liaison avec le centre ancien (Mairie / église / Lavoir)

SÉQUENCE 3

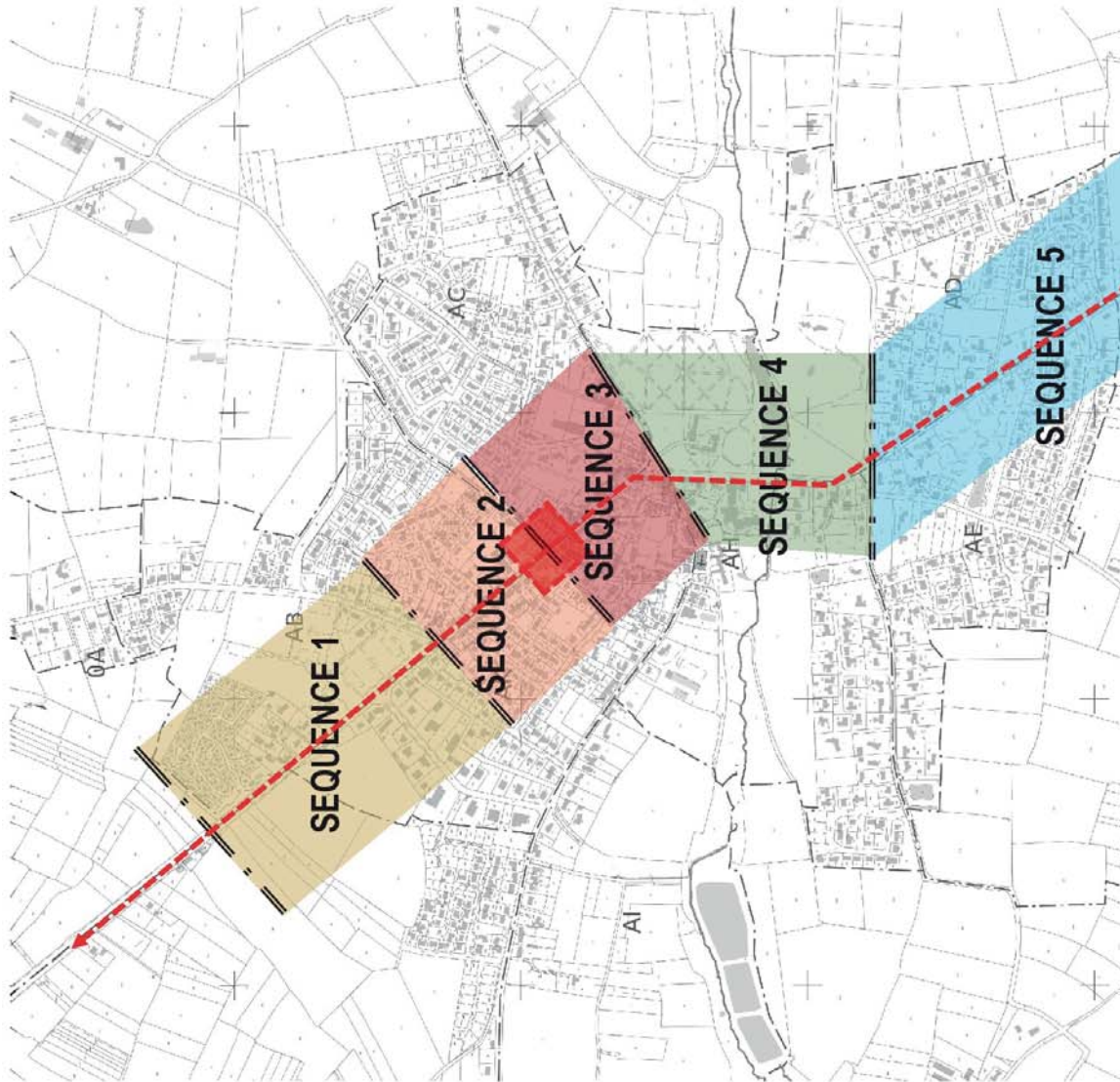
- Cohérence d'aménagement avec l'ensemble du centre bourg
- Greffe urbaine à travers une déclinaison de même matériaux

SÉQUENCE 4 : Le château

- Entre château et vie de village: trouver un équilibre
- Renforcer la présence de l'eau et ouverture des perspectives sur la vallée verte

SÉQUENCE 5 : Entrée/sortie de la commune

- Resserrer le gabarit de voie pour limiter l'emprise de la voiture et améliorer la place du piéton et du cycliste.
- Apaiser le trafic routier par une hiérarchie claire des voies



Commune de L'Aiguillon sur Vie (85)
Aménagement du Centre Bourg

Agence BLANCHARD TETAUD BLANCHET
Architectes dplg Urbanistes
ZEPHYR Architecte du Paysage / AZI Infra Bet VRD

DIAG

Les séquences
d'aménagement

6

Bâtiments

Par Jean-Michel Lor



Jean-Michel Lor

Vice-président commission Bâtiments

Salle des associations

Le parquet de la salle des associations a été rénové par l'entreprise Dupont pour un montant de 3 193,20 € TTC.



Parquet avant



Parquet poncé



Parquet vernis

Restaurant scolaire

Remplacement des 4 aérothermes (chauffage) par l'entreprise MD OUEST pour un montant de 7 991,86 € TTC.



Théâtre municipal

Remplacement de la toiture (au niveau des loges) par l'entreprise JD TOITURE pour un montant de 9 871,32 € TTC.

Local dentaire

Installation d'une pompe à chaleur pour un montant de 4 643,89 € TTC.

Bibliothèque



La toiture a été remplacée à différents endroits : ancienne agence postale et ancienne salle du conseil municipal pour un montant total de 12 633,49 € TTC.

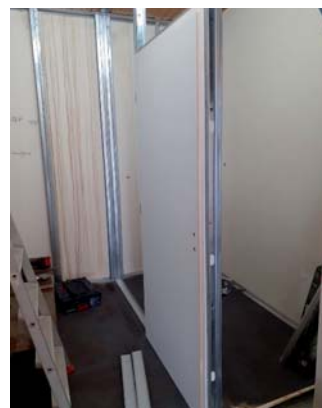
Salle des associations n°2



Remplacement de toutes les ouvertures PVC en aluminium par l'entreprise Espace alu pour un montant de 13 803,85 €.

Local ADMR

Des travaux d'aménagement intérieur ont été réalisés par les services techniques communaux : installation de toilettes, isolation, placo, électricité.



EHPAD

Les Boutons d'Or

Par Stéphanie Daniellot



Tout comme 2020 nous avons traversé l'année 2021 entre mesures sanitaires, contrôles, vigilance extrême et volonté de maintenir le lien et la vie pour les résidents. C'est un équilibre parfois difficile, parfois fragile.

L'année 2021 aura été une année mouvementée sur bien des plans et chacun aspire à la voir s'achever avec l'espoir que la prochaine soit plus calme, plus apaisée. Nous avons été confrontés au manque de personnels et plus important encore au manque de motivation et d'intérêt pour nos métiers. C'est un problème sur lequel il va falloir travailler pour trouver des solutions pérennes. Les résidents ont besoin de nous.

Pour ma part, très motivée, j'ai repris en octobre dernier mes fonctions de directrice de l'EHPAD des Boutons d'Or et j'espère que nous allons tous retrouver cette même motivation pour poursuivre ce qui avait été commencé les années précédentes.

Je remercie les équipes de la résidence les Boutons d'Or pour leur travail tout au long de l'année, je remercie les bénévoles qui encore une fois se sont pleinement impliqués auprès des résidents et je remercie la municipalité pour son soutien à notre EHPAD.

Merci aux résidents d'avoir si bien traversé encore une fois cette période éprouvante à nos côtés.

Bien à eux !

Contact :

Stéphanie DANIELLOT

Directrice EHPAD « Les Boutons d'Or »

15, rue de Lattre de Tassigny

85220 L'Aiguillon-sur-Vie

☎ 02 51 22 85 59 ou 06 71 10 88 58



C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale

Par Philippe Rousseau



Philippe Rousseau

Vice-président CCAS

Comme nous l'annoncions lors de notre prise de fonction, nous souhaitons à travers ce bulletin municipal rendre compte de notre action. Cet article sera donc conçu comme un bilan annuel.

Le Centre Communal d'Action sociale (C.C.A.S.) est l'établissement public de la commune pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'Aide Sociale pour les habitants de l'Aiguillon sur vie.

Si vous êtes nouveau sur la commune et que vous vous sentez concerné(e) par une des rubriques suivantes n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service situé à la Mairie.

Permanences :

Lors de nos permanences du Vendredi matin de 9h à 12h nous avons reçu 83 personnes qui nous ont sollicités pour différentes aides sociales.



Personnes isolées :

Toutes personnes âgées de plus de 60 ans ou les personnes en situation de handicap, isolés fragiles, et vivant à leur domicile peuvent se faire connaître auprès du C.C.A.S. pour être contactées.

86 personnes se sont fait connaître et parmi elles 24 ont demandé à avoir un lien régulier avec un membre du CCAS

Aide Alimentaire :

Le CCAS permet aux personnes en difficultés d'obtenir de la nourriture gratuitement. Pour cela, les membres participent à l'organisation de la distribution alimentaire faite par la Banque Alimentaire et centralisée au niveau de la communauté de communes. À L'Aiguillon, l'aide alimentaire est complétée par un bon « produits frais » (pris en charge financière par le CCAS) permettant à la personne de s'approvisionner auprès du magasin Vival.

2 sortes d'aides :

Le colis alimentaire d'urgence distribué lors d'une difficulté immédiate, et l'aide alimentaire pour une durée définie après une orientation de l'Assistante Sociale de Secteur. 6 personnes ont été accompagnées dans ce cadre là.

Covid 19 :

Pour aider à la vaccination, à l'injonction de l'Agence Régional de Santé (A.R.S.) nous avons mis en place un dispositif pour les personnes âgées n'ayant pas de famille à proximité et ceux ayant des difficultés informatiques pour accéder à Doctolib.

La CTPS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) a été organisatrice du dispositif vaccination en lien avec l'ARS.

À sa permanence du Vendredi matin de Février à Avril, le CCAS a reçu 144 personnes, pour les inscrire dans le dispositif, puis ensuite les recontacter pour valider la prise de rendez-vous.

Cette organisation s'est arrêtée à la demande de l'ARS.



Horaires :

Permanences

Les vendredis de 9h à 12h avec ou sans rendez-vous

Besoins urgents en semaine sur rendez-vous.

Permanences démarches administratives

tous les 15 jours les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois

de 9h à 12h

☎ 02 51 22 80 52

Le service Transport à la demande (TAD) :

Le service «transport à la demande» de la Communauté de Communes a également été ouvert pour le transport au centre de vaccination des personnes âgées n'ayant pas de mode de transport et n'ayant pas d'ordonnance de leur médecin traitant pour une ambulance. Les critères d'inscription au TAD ne sont pas étudiés dans cette situation particulière.

Aide administrative :

Toute personne peut demander une aide pour effectuer des démarches administratives sur internet. Ce service (France Service) existe à la communauté de communes.

Différence importante, les membres du CCAS ne font pas qu'une action de connexion. Soumis au secret professionnel ils vous permettent de mieux remplir vos demandes, en vous accompagnant dans la compréhension de votre dossier.

EHPAD :

Si l'Ehpad a son fonctionnement propre, le conseil d'administration se réunit tous les 2 mois, avec la directrice, pour valider les orientations qui nous sont suggérées. 2 membres du CCAS sont plus particulièrement en lien avec l'Ehpad pour une relation de proximité.

Plan grand froid :

Il s'agit d'un plan ministériel prévoyant des dispositions en cas d'hiver rigoureux qui met en place une procédure de veille et fixe les conduites à tenir pour prévenir les risques et réagir à une pé-

riode de froid prolongée.

En prévision de périodes particulièrement difficiles pour les personnes vulnérables, un registre est tenu en Mairie afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement.

Plan canicule :

Durant l'été 2003, la France a connu une canicule exceptionnelle. Cette période a révélé la nécessité d'adapter le dispositif national de prévention et de soins à la survenue de ce type de phénomènes.

Certaines catégories de personnes sont susceptibles d'être plus à risques en période de canicule.

Il s'agit notamment des :

- Personnes âgées et isolées de plus de 65 ans.
- Personnes en situation de handicap physique ou souffrant de troubles psychiques.
- Nourrissons et les enfants, notamment les enfants de moins de 4 ans.
- Personnes en situation de grande précarité.

Pour ces 2 plans le CCAS a informé les personnes concernées par ces dispositifs.

Organisation :

Depuis le début de notre prise de fonction, les membres du conseil d'administration ont la volonté de se mettre en lien avec le cadre légal, de laisser des traces administratives de leur action, d'organiser cet établissement public qu'est le CCAS.

L'engagement des membres est permanent et chacun assume avec enthousiasme la responsabilité de son action.

Animations :

Nous avons prévu d'organiser le repas des aînés le 24 novembre en y associant les enfants du Conseil Municipal des Enfants, et les enfants de l'école. Pour plus de prudence nous avons pris la décision d'annuler cette manifestation.

Nous pensons que nous aurons tout 2022 pour repenser autrement ce repas des aînés, et aussi d'autres animations auprès des enfants, des jeunes. Il faut simplement que les conditions sanitaires nous permettent de le faire.

Histoire

Les artisans aigullonnais dans les années 1950 - Interviews de Penaud Jean-Claude et Dupont Yves.

Par Catherine Feuillâtre

Les artisans étaient très nombreux à l'époque ; il existait toute une variété de métiers et la vie s'organisait à l'Aigillon, avec tout ce qui était utile à ses habitants. Pour des raisons de commodités, nos anciens artisans ont choisi de classer ces divers corps de métier par rue ; il ne s'agissait pas d'en oublier !

Rue Georges Clemenceau

Au numéro 43 Alfred Guédon exerçait le métier de charron ; il travaillait seul.

Au 41 Jean et Rémi Guillonnet les deux frères exerçaient le même métier de charron.



Au 36 Augustin Penaud, le père de Jean Claude Penaud (maire de la commune de 1989 à 2008) était forgeron et maréchal-ferrier. Il avait été auparavant ouvrier chez René Hériteau, en bas de la rue.

Au 32 Edmond Dupont (le grand père de Hervé Dupont menuisier en exercice) était menuisier charpentier, il avait pris la succession de son beau-père.

Au 28, Félix Mornet, père, avait une entreprise de maçonnerie, son fils Félix, également maçon, lui a succédé.



Un peu plus bas dans la rue, une petite maison, qui a été détruite lors de la construction de l'îlot Mornet, abritait un mécanicien en vélos, Albert Mornet ; puis, plus bas encore, Raymond Sire qui était l'artisan boulanger dont je vous ai parlé sur le bulletin municipal de décembre 2020.

De l'autre côté de la rue, l'entreprise Clément Gaillard, le père de Jean, toujours artisan, faisait de la forge, il exerçait également comme entreprise de battages et de labours, car il n'y avait pas encore beaucoup de tracteurs et le battage nécessitait de grandes machines.

Le samedi, c'était la livraison de charbon dans les maisons du bourg, et les livreurs revenaient parfois un peu gais de leur tournée !! L'entreprise s'est ensuite spécialisée dans les charpentes métalliques.

Un peu plus haut, l'artisan boulanger André Michon auquel succédèrent François et Colette Poussin.

Dans l'angle de la grande maison il y avait la forge de René Hériteau, le mari de Yvonne qui tenait le bistrot ; leur fils Michel a changé de secteur d'activités et il est devenu marchand de vins dans le bâtiment du Vival actuel ; il mettait du vin en bouteilles « le RITO » son slogan « qui boit du rito rit tard » et sur le côté de sa camionnette il avait écrit « en buvant le lait de ma mère, j'étais le plus beau des bébés, et en suivant les conseils de mon père je bois toujours du rito » tels étaient ses publicités !!

Le mari de la postière Joseph Barbeau faisait de l'entretien de vélos.

À l'angle de la rue Jean Yole, il y a eu, mais plus tard, les années 1965 un garagiste, qui n'existait pas à l'époque concernée par cet article.



Histoire

Les artisans aigillonais dans les années 1950 - Interviews de Penaud Jean-Claude et Dupont Yves.

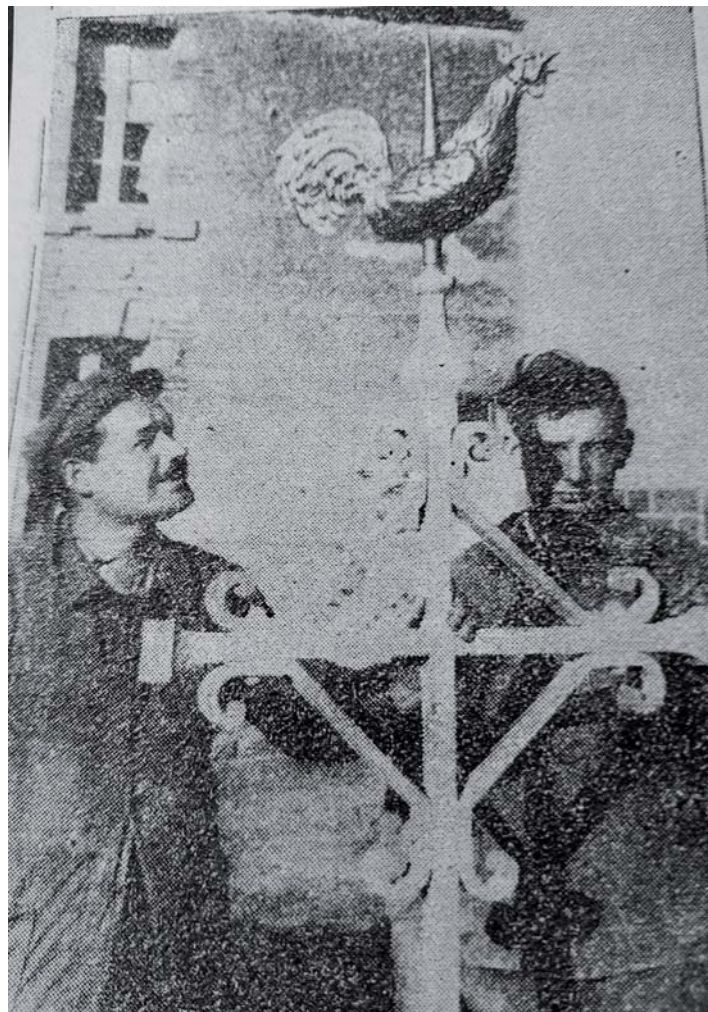
Par Catherine Feuillâtre

Rue du château

Maxime Burnaud exerçait le métier de maçon d'abord seul, puis avec son fils.

Rue de l'église

Sur la place du travail des bœufs, Omer Michon était maréchal-ferrant, forgeron. Il y avait là un cabanon avec 3 ou 4 marches, il faisait également des engrais. Sur la photo il installe le coq de la flèche de l'église avec son fils.



Marius Brochard était menuisier ébéniste, là où se situe le garage de la maison située au n° 9 de la rue de Lattre de Tassigny ; il fabriquait essentiellement des cercueils ; sa mère, sage-femme, Georgette Brochard, a exercé son métier durant 54 ans à l'Aiguillon, et a mis au monde quelques 4800 enfants, en se rendant aux domiciles des femmes par tous temps et sur tous les chemins avec son grand cabas !!

Rue Jean Yole

René Poiradeau était ébéniste tout en haut de la rue, un peu plus bas, du même côté de la rue Gabriel Poiradeau exerçait le métier de maçon

À la place du petit parking il y avait la boutique du sabotier Jean Guilbaud dont je vous avais parlé l'an dernier dans le bulletin.

Rue de la fontaine

Louis Sire était sabotier, c'était le grand père de notre petite livreuse de pains du bulletin de 2020, et la maison qui fait l'angle, en face de la fontaine, abritait Joseph Penaud qui était charron, menuisier charpentier.



« *Tous ces artisans travaillaient sur notre commune, chacun dans son domaine et on les retrouve dans l'histoire des constructions de l'Aiguillon car ils étaient souvent prêts à donner des coups de main afin d'apporter de l'aide, dans leurs domaines de compétences.* »

Bibliothèque municipale

Toute l'équipe de bénévoles vous souhaite la bienvenue à la bibliothèque. C'est un lieu convivial de rencontres, ouvert à tous, tous âges confondus, lecteurs ou non lecteurs.

Cette année 2021 se termine sur un constat positif. Nos animations ont repris à la bibliothèque :

- Début juillet, une balade contée à travers L'Aiguillon-sur-Vie a fait rêver et voyager une trentaine de personnes.
- Depuis septembre, les enfants de l'école sont accueillis une fois par mois pour des contes et des animations.
- Nous avons repris les déplacements à la micro-crèche. Les bébés-lecteurs vont reprendre en janvier.
- De septembre à fin novembre, une exposition sur la Calligraphie nous a fait découvrir cet art millénaire et 4 ateliers ont permis à certains de se découvrir une nouvelle passion.
- À partir du 1er décembre et jusqu'à fin février, une exposition sur la « Vendée-Gaspésie » a lieu. Deux photographes, Maryse Goudreau,

québécoise, et Camille Hervouet, vendéenne, livrent à travers l'objectif, leur vision sur le territoire de l'autre. Les photographies, d'une extrême sensibilité, nous dévoilent ainsi une Vendée littorale, tout en nuance et en poésie, et une Gaspésie authentique et préservée, magnifiée par l'immensité de ses paysages. Des documents sur la Gaspésie et le Canada seront à disposition pour des prêts.

D'autres animations sont prévues dans le courant de l'année 2022 :

- Exposition « Le tout petit jeu » en mars/avril (Associer l'environnement naturel au corps de l'enfant).
- Exposition « Astronomie-Carnets de voyage » en mai/juin (Découverte de l'Astronomie à travers les astro-photographies de Olivier Sauzereau).

Toute l'équipe de bénévoles de la bibliothèque vous souhaite une très bonne année 2022. Que cette nouvelle année vous apporte le plein de découvertes littéraires distrayantes et enrichissantes.

Horaires :

- Lundi de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 15h à 17h30
- Samedi de 10h à 12h15

☎ 02 51 33 16 24

✉ biblioaiguillon@gmail.com

🌐 <https://www.facebook.com/Bibliothèque-lAiguillon-sur-Vie-161266657577803/>



Meilleurs apprentis

Les jeunes apprentis aiguillonais médaillés

Par Catherine Feuillâtre

Le concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » a été créé en 1985 à l'initiative de Paul LABOURIEZ, Meilleur ouvrier de France, enseignant dans le Morbihan, dans un premier temps au niveau départemental, puis régional et enfin national depuis 2001.

Ce concours connaît une croissance assez exceptionnelle sur l'ensemble du territoire national puisque plus de 6000 candidats s'inscrivent chaque année dans plus de 90 métiers. Il s'adresse aux jeunes âgés de moins de 21 ans, en formation initiale (CAP, Bac Pro) provenant d'établissements publics ou privés, sous statut scolaire ou sous contrat d'apprentissage. Il est organisé par la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France sous l'égide du Ministère du Travail et de la Formation professionnelle et du Dialogue Social, et du Secrétariat d'état chargé du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation et de l'Économie Sociale.

Accompagner les nouvelles générations tient à cœur aux Meilleurs Ouvriers de France car elles constituent un réservoir potentiel de futurs MOF. C'est à travers cette solidarité intergénérationnelle que les MOF assurent la transmission de savoir-faire exceptionnel et la promotion du travail manuel.

Les jeunes de notre région Pays de la Loire remportent presque chaque année de nombreuses médailles et nos jeunes aiguillonais y font honneur à notre commune.

En 2017, Baptiste BOURON, médaille d'or départementale, régionale et nationale dans la section composites, plastiques chaudronnés et Tanguy GAILLARD en froid et climatisation médailles d'or départementale et régionale.



En 2019, Clément Delorme avait remporté deux médailles d'argent départementale et régionale en menuiserie, et en 2021 il a remporté de nouvelles médailles au concours du Rotary, et Océane Fèvre la médaille d'or nationale en pâtisserie.

En 2020 nos deux jeunes dont nous avons fait la connaissance l'an dernier dans le bulletin municipal : Quentin ROGER et Erwan RE-NAUD sont allés chercher leurs médailles d'or nationales à Paris au Châtelet le 21 juin 2021. Tous les lauréats vendéens ont posés pour les photographes dans ce cadre prestigieux.

En 2021, Noah RANVIER section maçonnerie s'est vu remettre les médailles d'or départementale, régionale et nationale.

Le 24 novembre 2021, Monsieur le Maire a remis aux quatre jeunes aiguillonais, en présence de leurs familles la médaille de la commune.



Enfance et jeunesse

Par Laëtitia Maréchal



Laëtitia Maréchal
Vice-présidente commission
Enfance et jeunesse



**Conseil municipal
des enfants**

Dans le mag du mois de juillet vous avez fait la connaissance de nos jeunes élus ; ils se sont déjà réunis trois fois avec les membres de la commission enfance jeunesse et des projets voient le jour.

Le premier est en pleine élaboration et a été présenté au conseil Municipal le 9 novembre par les enfants : « une naissance, un arbre ». Ils sont allés voir à Givrand la réalisation de leurs collègues et se sont réparti le travail. Chaque groupe a écrit son texte, qui sera donc mis en italique et entre guillemets, et pris des photos ; la présentation orale est accompagnée d'images projetées.

Margot, Lou-Ann et Clémence nous ont expliqué le projet : « le projet une naissance un arbre consiste à planter un arbre à chacune des naissances. Ainsi chaque enfant pourra devenir le parrain d'un arbre avec l'accord de ses parents. L'arbre est le symbole de la vie et de la croissance... »

Gabin et Nolan nous ont indiqué les objectifs de leur action : « on souhaite mettre en place ce projet pour la biodiversité, pour les insectes et les oiseaux, pour souhaiter la bienvenue aux bébés... »

Lou-Ann, Clémence et Margot étaient chargées de se renseigner sur ce qui a été fait à Givrand. Un verger planté avec la participation des familles. Des arbres fruitiers sont plantés dans un terrain au parc des arnaudières depuis 2019. Elles ont réalisé un petit reportage photo sur l'exemple de Givrand.

Ryan et Nessa ont parcouru la commune pour réfléchir à des emplacements, dans divers espaces afin de ne pas grouper tous les arbres au même endroit. Ils ont indiqué leurs propositions sur un plan. Ils ont fait 4 propositions qui seront étudiées.

Nolan et Gabin quant à eux avaient la responsabilité de l'étude des prix des arbres et des plaquettes pour inscrire le prénom de l'enfant ; la région devrait financer 15€ par arbre, il y a un dossier à compléter.

« De l'aide sera demandée aux agents municipaux pour creuser les trous des plantations. »

Capucine et Nessa ont réfléchi à tout ce qu'on pourrait mettre dans cet espace, nichoirs, hôtel à insectes, bancs... Gabin, quant à lui a rassemblé en complément des informations sur les graines pour les oiseaux, les nichoirs et les mangeoires.

Margot L., Margot, Ryan et Capucine ont conclu la présentation de leur sympathique projet. « Et l'enfant sera heureux de grandir en même temps que son arbre »

Bravo pour leur travail, fait avec sérieux et enthousiasme ; mais que d'émotions pour eux de parler devant les adultes du conseil municipal, drapés dans leurs écharpes ! Le conseil municipal des adultes a validé à l'unanimité dans sa séance du même jour le projet des enfants.

Déjà les idées se poursuivent : un nouveau projet pointe le bout de son nez : décorer certains transformateurs électriques dans la commune.... la recherche est lancée pour un inventaire et un choix.

Les cérémonies du 11 novembre ont réuni les générations pour l'hommage aux combattants et les enfants du conseil municipal étaient également invités à participer au repas des aînés afin de développer ces liens intergénérationnels mais ceci n'a pas pu avoir lieu.

Un rendez-vous est pris pour le 30 avril pour la collecte de déchets à travers la commune ; on compte sur toutes les bonnes volontés pour les aider et battre peut-être le record de l'an dernier ! Mais nous en reparlerons au printemps !



Personnel communal :



Corentin RAMBAUD



Vanessa MERIEAU

Suite au départ de **Flavien COUTAUD** dans une autre commune, une procédure de recrutement a été lancée pour les services techniques. La mairie a recruté **Corentin RAMBAUD** depuis le 1^{er} décembre.

Vanessa MERIEAU remplace **Fleur LEGER** à l'Agence postale pendant ses congés annuels.

Nous leurs souhaitons beaucoup de réussite dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Notre savoir-faire au service des particuliers

COLAS & VOUS
COLAS EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

Agence des Sables d'Olonne
☎ 02 51 21 30 74

Camping ****
Le Parc de la Grève
maeva

Logements 2 à 6 pers
Du 1 Avril au 30 Septembre

☎ 02 51 22 86 23
5 Rue des Sables
85220 L'Aiguillon s/Vie
✉ Contact@leparcdelagreve.com

Restauration maison
Sur place ou à emporter
Weekends de Mai/Juin/Septembre
Tous les jours en Juillet/Août

Centre de loisirs

Pour les ados à partir de 10 ans (classe de CM2) !
Givrand et L'Aiguillon sur-Vie

Activités

Les Temps d'Accueil Libre (AL) - GRATUIT

pour se retrouver autour de loisirs libres, de profiter du matériel à disposition dans le local,

Les Activités de Proximité (AP)

Activités à caractère sportif, culturel, artistique ou ludique demandant une participation financière forfaitaire des familles.

De 1,1 € à 4 €

Les sorties et animations spécifiques

Les sorties sont organisées à l'extérieur du territoire communal ; soit à la demande des jeunes ou sur proposition de l'équipe d'animation - activités à caractère sportif, culturel ou artistique faisant appel à un intervenant particulier.

Les séjours

Des séjours sont proposés chaque année pendant la période d'été et organisés en concertation avec les jeunes.

Les projets

À l'initiative des jeunes ou d'un groupe de jeunes, l'équipe d'animation accompagne les projets des jeunes pour leurs permettre d'aboutir.

Ouvertures

Périodes scolaires :

- les mercredis de 9h00 à 12h30 ou 9h00 à 13h30 (si repas sur place) et 14h00 à 17h00
- les samedis de 14h00 à 18h00

Vacances scolaires

- les jours et les horaires d'ouverture sont déterminés en fonction des programmes d'animations proposés, L'Eldor 'Ados sera fermé 3 semaines au cours du mois d'août et une semaine à Noël.

Navettes

Navettes gratuites au départ de l'Aiguillon.

Les mercredis à 9h00 - 12h45 et 13h15 - 17h00.

Les samedis à 13h45 et 18h15

Les jours de vacances scolaires en fonction des horaires des activités.

Les navettes sont à réserver en même temps que l'activité.

Contact :

Eldor'ados

22, rue de la Rousselotière
85800 Givrand

☎ 06 48 17 92 22 / 02 51 54 89 55

Par mail à eldorados@utno.ifac.asso.fr

Site web IFAC : <https://www.ifac.asso.fr/L-Eldor-Ados>

Instagram : [eldorados](https://www.instagram.com/eldorados)

Snapchat : [eldorados_ifac](https://www.snapchat.com/add/eldorados_ifac)

Facebook : [Eldor'ados IFAC Givrand l'Aiguillon sur Vie](https://www.facebook.com/EldoradosIFAC)



MAM Zébulons et Cie

La MAM Zébulons et Cie accueille jusqu'à 12 enfants de 3 mois à 3 ans du lundi au vendredi de 8h à 18h. Nous sommes 3 assistantes maternelles agréées au sein d'une maison entièrement dédiée à l'accueil des tout petits. Nous aimons faire des sorties en forêt, à la plage, voir des spectacles, faire des activités manuelles, des ateliers cuisine, chanter, danser, nous amuser !!

Nous avons 4 places disponibles en septembre 2022. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !



Delphine, Marjorie et Nathalie
MAM Zébulons et Cie
5 rue de la Louisiane
85220 L'Aiguillon-sur-Vie
02 51 90 41 06
mamzebulonsetcie@orange.fr

Dossier d'inscription **soit auprès de l'animateur jeunesse**

(sur un jour d'ouverture de l'Eldor'Ados)

ou en s'adressant à l'accueil de loisirs la **Pom'D'Happy**.

Par téléphone au 06 48 17 92 22 ou au 02 51 54 89 55

Par mail à eldorados@utno.ifac.asso.fr

Adhésion annuelle (année civile) = 12,00 €

École privée Saint-Joseph

Par G. Charrier



Les élèves de l'école « Saint Joseph » ont fait leur rentrée le jeudi 2 septembre. Les enseignants, le personnel, les parents d'élèves de l'OGEC avaient préparé cette rentrée afin d'offrir les meilleures conditions de vie et de travail possibles aux élèves qui fréquentent notre établissement.

Les élèves sont cette année répartis dans 6 classes :

- Une classe de Petite section dont s'occupe M^{me} OGER Laurence, elle y est aidée par M^{me} BARIL Fanny.
- Une classe de Petite section et Moyenne section avec M^{me} NOURY Marie-Laure et M^{me} BRETON Christelle, elles y sont aidées par M^{me} COGNY Marie.
- Une classe de Cours Préparatoire avec M^{me} DORN Magalie.
- Une classe de Grande Section et CE1 avec M^{me} ROUSSEAU Anne-Sophie et M^{me} VILLAUME Muriel.
- Une classe de CE2 CM1 avec M. BERNARD Bertrand et M^{me} VERGNAULT Vanessa.
- Une classe de CM1 CM2 avec M. CHARRIER Gaëtan et M^{me} FAVREAU Lucile.

De plus 3 personnes supplémentaires complètent l'équipe pédagogique : M^{me} CHARRIER Séverine, M^{me} CHOPIN Karine et M^{me} Maryse BABIN elles sont chargées d'accompagner des élèves à besoins particuliers.

Tous les enseignants assurent le soutien scolaire.

Tout au long de l'année les élèves vont vivre de nombreux projets riches et variés qui s'adressent à toutes les classes. La biodiversité à travers nos sens sera notre fil conducteur. Pour cela chaque classe travaillera dans différents domaines.



Le jardin de l'école sera à nouveau exploité, des plantations et des récoltes seront effectuées. Des activités comme la fabrication de nichoirs, la participation à la semaine du goût, la découverte du monde des abeilles avec un apiculteur seront des moments riches pour appréhender le monde qui nous entoure.

Des activités sportives variées seront à nouveau proposées aux élèves : Le basket-ball avec le soutien du club de basket « Les mouettes », la natation, le golf et la gymnastique grâce à la communauté de commune mais aussi la danse grâce à la municipalité.



Les nouvelles technologies sont utilisées régulièrement dans l'école et dans les apprentissages grâce aux ordinateurs, vidéoprojecteurs et tablettes mises à la disposition

des élèves. Cette année nous avons souhaité réfléchir sur l'utilisation des écrans. Une conférence sur ce sujet sera proposée aux parents d'élèves et les élèves eux-mêmes seront amenés à participer à un défi afin de réduire leur consommation d'écran.

Des portes ouvertes sont prévues le samedi 22 janvier. En fonction de la situation sanitaire elles s'adresseront à toutes les familles ou seulement aux nouvelles familles.

Afin d'inscrire votre enfant vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement le vendredi de préférence au 02 51 22 88 01 ou faire une demande de rendez-vous à l'adresse mail suivante : direction@laiguillon-survie-stjoseph.fr



Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2022.



Contact :

École Saint-Joseph
14, rue du château
85220 L'Aiguillon-sur-Vie

☎ 02 51 22 88 01
☎ 02 51 22 82 42
✉ direction@laiguillon-survie-stjoseph.fr

Marché de L'Aiguillon

Par Catherine Feuillâtre

Comme vous l'avez remarqué, le marché alimentaire du mercredi matin a changé de place.



Le marché a débuté tout timidement, avec uniquement Anne la poissonnière venue pour la 1ère fois le 11 mai 2016, à la demande du maire afin de remplacer la poissonnerie qui existait avant à L'Aiguillon ; elle présente une offre variée de poissons, coquillages, crustacés mais également des plats préparés à base de poissons, filets marinés, brandade, ainsi

qu'une grande variété de poissons fumés par ses soins.



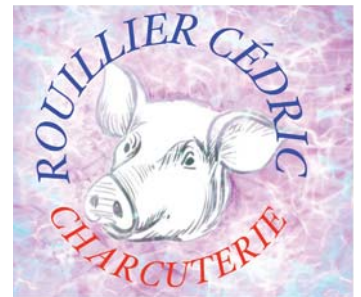
En 2019 Sébastien est venu la rejoindre avec ses légumes cultivés dans ses jardins de Brétignolles en plein champ et sous serres, de bons légumes de saison, tous en culture biologique. Il vous fait même découvrir des variétés que vous ne connaissez peut-être pas.

L'équipe municipale s'est mobilisée pour trouver un nouvel emplacement plus sécurisé, plus spacieux pour pouvoir accueillir d'autres commerçants et diversifier l'offre, plus calme et pour lequel le stationnement serait plus sûr : la place du foyer rural.

Car aller au marché c'est également rencontrer des habitants, bavarder en faisant la queue, échanger quelques mots entre deux emplettes... et ces possibles échanges sont importants pour nous.

Une signalétique a été mise en place pour que chacun les y retrouve, des branchements électriques ont été installés... il ne restait qu'à se mettre en quête d'autres vendeurs.

Ce fut tout d'abord Cédric le charcutier propose différents articles : jambons, boudins, pâtés variés, et bien sûr viande de porc fraîche ; on peut même lui passer commande en cas de besoin.



Puis voici Ludovic et ses « secrets de Julien » qui propose du canard sous toutes ses formes pâtés, rillettes, confits et viande fraîche sur commandes ; il est arrivé début novembre.

Et Laurence, créatrice de saveurs, qui propose des produits d'épicerie fine : herbes, huiles, condiments, thé... toutes sortes de produits à la recherche de qualités gustatives différentes.



Les voici maintenant rassemblés tous les mercredis matins de 8 heures à midi pour apporter de nouveaux services à notre commune.

Bienvenue à eux pour le plus grand plaisir des Aiguillonais !

1918 / 2021

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



Section l'Aiguillon Sur Vie / La Chaize Giraud



En 1970, avec cinq de ses camarades, il fonde une section de l'Union Nationale des combattants d'Afrique du Nord, qui deviendra très vite la section UNC l'Aiguillon/La Chaize. Il en fut le premier président.

René PROUTEAU nous a quittés le 7 août 2021.

Ceux qui l'ont connu se souviendront de lui comme un président très actif et un ami sincère et jovial. La pandémie nous a contraints une fois de plus à reporter le cinquantenaire de notre section.

Dès que nous pourrons fêter cet anniversaire, nous aurons bien plus qu'une pensée pour notre ami René.

Cette année encore, nous n'avons pu commémorer l'armistice de 1918 dans des conditions optimales. Le covid est toujours là.

Néanmoins nous avons pu organiser une belle cérémonie avec la présence du conseil municipal des enfants qui a participé au dépôt de la gerbe de l'U.N.C devant le monument aux morts.



Contact

U.N.C L'Aiguillon Sur Vie / La Chaize Giraud

✉ martinezalin@orange.fr

OGEC

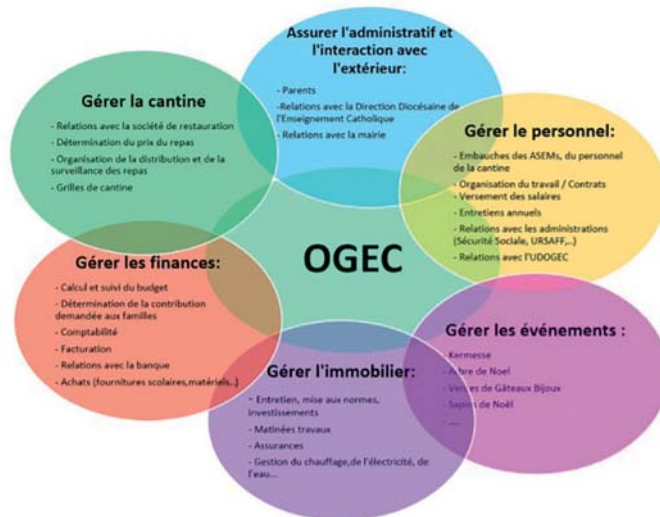
Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique



Au mois de septembre, nous avons présenté l'OGEC dans les classes auprès des parents, ce qui a permis à trois nouveaux de nous rejoindre. Merci à eux.

Il ne faut pas oublier que nous avons besoin de personnes disponibles pour mettre en place les manifestations, organisées par les membres de l'OGEC, qui nous permettent de récolter de l'argent que l'école réinvestit dans des jeux de plein air, des manuels pour la classe, des jeux d'éveil, etc.. pour le bien-être des enfants.

Pour le début de cette nouvelle année scolaire 2021/2022 des bacs à sable pour les enfants de Petite et Moyenne Sections ont été achetés.



Au niveau des activités nous avons eu la vente de jus de pomme en septembre, celle des gâteaux BIJOU en novembre, celles des sapins de Noël et repas à emporter en décembre.

Pour le début de l'année 2022, d'autres manifestations sont prévues (loto, carnaval, kermesse) ainsi que d'autres actions, en espérant que les conditions sanitaires nous permettront de les maintenir.



Contact :

[ecole l'aiguillon sur vie](https://www.facebook.com/ecole.laiguillon.sur.vie)

ogeclaiguillonsurvie@orange.fr

Laëtitia MARÉCHAL

Restaurant scolaire

Le vide grenier n'a pas pu avoir lieu encore cette année ; l'association a organisé des ventes de chocolats et confiseries « Chocodic » fabricant de chocolats artisanaux afin d'aider les finances de l'association ; ceci a été renouvelé pour Noël 2021.

La rentrée s'est bien déroulée, il a fallu recalculer les gestes barrières et réorganiser des groupes pour que les enfants soient moins nombreux dans les locaux en même temps. Le lavage des mains des petites sections et moyenne section est effectué au restaurant scolaire ; les enfants sont accompagnés par l'enseignant ce qui facilite la tâche de l'équipe du restaurant scolaire.

Les groupes constitués par classes :

- Groupe 1 petite section, moyenne section => 35 enfants
- Groupe 2 grande section, CP, CE1 => 42 à 45 enfants
- Groupe 3 CM1, CM2 => 32 à 35 enfants

Ce qui fait une moyenne de 105 élèves par jour.



Un exercice incendie s'est déroulé avec tous les enfants afin de leur apprendre ce qu'il faut faire et ne pas faire en cas d'alarme incendie.

L'exercice s'est très bien passé. En 1 minute 30 tous les enfants étaient sortis des locaux et rassemblés à l'extérieur.

Pour consulter les menus du restaurant scolaire, allez sur le site de la mairie :

www.laiguillonsurvie.fr/menus-la-bonne-fourchette

Vous trouverez toute la procédure pour récupérer les menus sur le site Clic&Miam.

Le code d'établissement est : **CIF9E82**

Franck MONJEAUD
Président de l'Association



Roule Petit

Éveil de l'enfant

Bonjour à tous !!!

Tout doucement les adhérents de Roule Petit ont repris les activités, quel bonheur de se retrouver !! Petits et grands sont heureux de pouvoir à nouveau évoluer ensemble sur les différentes séances d'éveil.

Éveil de l'enfant :

Les séances d'éveil de l'enfant ont lieu les lundis soirs pour les enfants nés en 2019, avec un parent qui rassure, et les samedis matins pour les enfants nés en 2018, 2017 et 2016.

Mais c'est quoi l'éveil de l'enfant ? L'éveil, c'est mobiliser et développer ses capacités physiques et motrices, ses repères dans l'espace et dans le temps, développer sa capacité d'adaptation, oser et exprimer ses émotions et apprendre à les maîtriser, développer sa motivation à l'effort, construire sa relation avec les autres, développer son imaginaire, sa créativité, sa curiosité.

Comment ? Par des séances adaptées à chaque âge, par des jeux, des situations motrices adaptées comme des parcours de motricité, mais aussi des jeux collectifs, de la danse, du chant et autres ...

Chaque semaine, on découvre un nouveau verbe d'action : sauter, rouler, ramper, grimper, s'équilibrer, se coordonner, danser, imiter, construire, glisser, courir, lancer ... et tellement d'autres encore à découvrir !!! Aux séances d'éveil, on joue, on se défoule, on s'amuse, on chante, on rit, on se fait des amis ... Enfin, on vit !!!

Multi-Activités :

Le vendredi soir, nous proposons une nouvelle séance : **la multi-activité pour les enfants nés en 2015** (en classe de CP). C'est une séance découverte de plusieurs sports : chaque semaine,



un nouveau sport est pratiqué (yoga, danse, gym, basket, foot, jeux d'opposition, athlétisme, ultimate, etc). Cela va permettre aux enfants de voir ce qui leur plaît, de développer les différentes capacités motrices de leur corps et surtout de s'amuser en découvrant des sports qu'ils ne

connaissent pas toujours !!

Éveil des Premiers Pas :

Les séances pour les enfants de 6 mois révolus à 2 ans ont repris après les vacances de la Toussaint. Ces séances ont lieu une fois par mois le dimanche matin, en deux créneaux :

- de 9h30 à 10h30 pour les enfants non-marchants
- de 10h45 à 11h45 pour les enfants marchants.

Accompagnés de leurs parents, ils y découvrent la motricité libre et le bonheur de crapahuter sur les modules. Ces séances sont ouvertes à tous, sans adhésion annuelle.

Chaque séance est annoncée sur le panneau lumineux, n'oubliez pas d'y jeter un œil !!

Toute l'équipe de Roule Petit vous souhaite à tous, petits et grands, une très bonne année 2022.

Rendez-vous :
Samedi 2 juillet 2022
Roule Petit en fête

Pour tous renseignements, contactez-nous :

☎ 06 30 86 47 10 (Chiron Audrey)

✉ roulepetit@fscf-vendee.fr

ou à la salle des Associations, les lundis soirs et samedis matins



Association musicale intercommunale



FASILA propose depuis 2003 un enseignement musical professionnel avec des professeurs diplômés passionnés.
(Toutes les informations sont sur notre site web en lien ci-dessous).

Cette année, une trentaine de graines de musiciens rejoignent les bancs de l'école, qui nous viennent de onze communes différentes. Piano, guitare, ukulélé, batterie, violon, solfège, mais aussi de l'éveil musical pour les plus petits sont proposés cette année aux adhérents, rue Rogatien Mornet.

Nous remercions d'ailleurs la Communauté de Communes des Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie pour la mise à disposition de leurs locaux, ainsi que nos adhérents qui ont su faire preuve de patience face aux aléas dus au contexte sanitaire.

Nous accueillons un nouveau professeur cette année : Matthias Bessonnet, qui propose des cours de guitares acoustique, électrique, ukulélé et basse.

Un événement musical viendra clore cette année de formation, aux beaux jours.



L'équipe FASILA se tient disponible pour vous répondre via notre boîte mail.

Nous vous invitons aussi à cliquer  sur notre page Facebook, afin de nous faire connaître du plus grand nombre.

Contact :

 <https://www.fasila.asso-web.com>

 ecole.fasila@orange.fr

 <https://www.facebook.com/ecoledemusiquefasila>

La Clé des Chants



La situation sanitaire a perturbé, depuis un an et demi, le fonctionnement de notre chorale « La Clé des chants ». Mais ça y est, vingt choristes motivés se sont retrouvés pour donner de la voix sur 4 pupitres (sopranes, alti, ténors et basses).

Nous nous réunissons tous les jeudis de 18 h 00 à 19 h 45 dans la salle des associations. Notre répertoire porte sur des chansons

françaises d'hier et d'aujourd'hui, des chants de Noël, des chants marins...

Les années passées nous avons animé diverses manifestations. Cette année, nous allons refaire la voix et chanter pour notre plaisir dans des moments de partage et de détente.

Vous n'avez pas de connaissances musicales, mais vous avez envie de chanter et de participer à un groupe de chants, eh bien vous pouvez sans hésiter nous rejoindre.

Chef de chœur : COULAIS Jack-Yvan

Pour de plus amples informations

contacter  06 16 46 78 23

Association Clin d'Œil

Cela faisait 2 ans qu'on attendait avec impatience de vous présenter la pièce de théâtre prévue initialement en avril 2020. Après un premier report pour cause de confinement à huit jours de la première, puis ce second report à 2 jours cette fois-ci de la levée du rideau est venu anéantir notre projet.



Les conditions sanitaires s'améliorant nous avons enfin pu jouer « Le Gai Mariage » pour votre plus grand plaisir. Pièce qui a une nouvelle fois connue le succès grâce notamment au talent des acteurs heureux de vous retrouver. Sans oublier bien sûr ceux qui sont dans l'ombre du spectacle et qui sont ô combien importants.



Pour cette nouvelle année 2022 encore une mauvaise surprise puisque le théâtre doit être mis aux normes et sera donc indisponible une bonne partie de l'année. On dirait parfois que le sort s'acharne... !

Mais qu'à cela ne tienne et comme vous le savez, l'association Clin D'œil est pleine de ressource et d'idée, c'est pourquoi on vous promet une nouvelle pièce de théâtre en 2022 peut-être en plein air à la coulée verte ou autre salle ??? On vous mettra au courant dès le printemps dans un Mag.



*Meilleurs vœux pour cette nouvelle année,
que 2022 soit riche de rires et
de mille petits plaisirs du quotidien.*

LE BUREAU DE CLIN D'ŒIL

Christian Prouteau, *le président*

Eric Aubisse, *le vice-président*

Nadège Sire, *la secrétaire*

Christine Michon, *la secrétaire adjointe*

Véronique Prouteau, *la trésorière*

Marie-Laure Brisseau, *la trésorière adjointe*

Jacques Mercier, **Maïté Prouteau**, *membres actifs*

Contact

✉ assoclindoeil@sfr.fr

Le club des retraités : Bon Accueil

Nous nous retrouvons sur ce bulletin municipal pour parler de notre association concernant l'année écoulée.

En 2021, nous avons enregistré 255 adhérents. Petite année de manifestations car la présence du Covid nous a obligés à nous restreindre.

Les randonnées marche et vélo, étant en plein air, ont redémarré en mars pour le plaisir de nos randonneurs.

Concernant les jeux du mercredi, les cours et l'entraide informatique, l'atelier peinture, l'atelier art-floral, les cours de gymnastique, ils sont repartis en juin ; l'atelier écriture en septembre. Quant à la danse, elle n'a eu qu'un après midi en septembre.

Néanmoins, nous avons organisé un pique-nique le mercredi 23 juin.

Notre assemblée générale a pu se dérouler le samedi 24 juillet, suivi d'un repas dansant regroupant 120 personnes, l'ambiance était revenue !

Nous avons participé au forum des associations le samedi 11 septembre, nous avons eu beaucoup de passages et des inscriptions pour 2022. Nous étions également présents lors de la foire aux pinces du 08 août.



Du 9 au 13 octobre, nous avons organisé un voyage en Dordogne et le Lot. Nous avons passé un très beau séjour avec un temps magnifique. Après 2 ans sans grandes sorties, nous avons apprécié ce séjour. Malheureusement, nous sommes revenus avec le Covid, à ce jour sans gravité.

Nous vous rappelons nos diverses activités avec le nom et les coordonnées des responsables :

Jeux divers : (belote, aluette, rummikub, scrabble)

Les 3 premiers mercredis du mois, salle foyer rural n°1, horaire d'hiver à 14h, horaire d'été à 14h30.

Responsable : Mme Isabelle Quincy

☎ 06 69 07 49 79



Le club des retraités : Bon Accueil

Cours de gym : les jeudis de 10h à 11h avec une animatrice sportive, salle foyer rural n°1.

Responsable : Mme Yvette Dautel

☎ 02 51 22 89 75

Atelier de peinture : Le mardi de 14h à 17h30, salle foyer rural n° 2

Responsable : Mme Annie Veron

☎ 06 75 43 80 87

Atelier art floral : Une fois par mois, le mardi à 14h, salle informatique rue Rogatien Mornet.

Responsable : Mme Jannick Terache

☎ 02 51 22 87 71

Cours et entraide informatique : Le vendredi de 9h30 à 11h30, salle informatique rue Rogatien Mornet, près de la salle des Associations.

Responsables :

Mme Marie-Thérèse Logeais

☎ 06 22 73 20 11

Mme Madeleine Martineau

☎ 06 85 15 70 14

Atelier d'écriture : Le vendredi de 14h à 17h, foyer rural n° 2

Responsable : Mme Chantal Martinez

☎ 06 81 68 12 66

Randos marche : Les lundis, rendez-vous parking du stade à 8h50 horaire d'été et 13h50 horaire d'hiver. Un programme est établi chaque mois. Covoiturage.

Responsable : M. Jean-Paul Plessis

☎ 06 32 99 68 90

Ainsi que les mercredis, marche autour de L'Aiguillon, même lieu de rendez-vous et mêmes horaires.

Responsable (selon disponibilités) :

Mme Marie-Thérèse Logeais

☎ 06 22 73 20 11

Mme Madeleine Rondeau

☎ 06 85 15 70 14



Randonnées vélo : Les jeudis, rendez-vous parking du stade à l'Aiguillon ou place de l'église à Givrand.

Horaire d'été 9h, horaire d'hiver 14h. Un programme est établi chaque mois.

Responsable : M. Jean-Paul Plessis

☎ 06 32 99 68 90

Sorties et voyages : Responsable notre Président :

M. Jean-Claude Penaud

☎ 06 08 21 62 32

Après-midi dansant : le 4^{ème} mercredi de chaque mois à 14h30, salle foyer rural n°1.

Responsable : Mme Annick Lambert

☎ 06 87 78 22 69

Nous ne pouvons terminer sans avoir une pensée pour nos adhérents qui nous ont quittés durant cette année : M. Serge Berranger (décédé en décembre 2020), Mme Geneviève Traineau, Mme Léonard Jacqueline, M. Prouteau René, Mme Gaillard Anne-Marie, Mme Coutouis Yvette, M. Coutouis Maurice, M. Rondeau Gérard, M. Terache Georges.

Nous adressons à toutes les familles nos sincères condoléances.

Pour 2022, nous espérons une meilleure année. Toute l'équipe du Bon Accueil vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 et surtout une bonne santé.

**Le Président,
Jean-Claude Penaud**



Fitness/Zumba

Infos

CYNDY ASSOCIATION CLIN D'ŒIL

Venez nous rejoindre toute l'année

le Mardi 19h15 - 20h15

Salle des associations

Professeur : Cindy Maillet, diplômée d'État

☎ 06 89 83 69 09



Toutes sortes de disciplines 1 par semaine : ballon... aérobic... step... musculation... zumba... et en deuxième partie : sol... Abdos... cuisses... fesses.



Association West Country 85



Si vous aimez l'ambiance « western »,
« Le chapeau et les santiags ne sont pas de rigueur pour venir apprendre quelques pas de danses... »

Les danses de Country Line Dance sont assurées tous les jeudis soir, dès 19h15, au foyer rural n°1 par Cindy... Toujours dans la bonne humeur...

Les cours sont ouverts à tous, de 10 à 80 ans... ou plus.

Vous pouvez nous retrouver lors de nos représentations, l'été, dans les campings alentours, ainsi qu'à la foire aux pinceaux.

Ou visiter notre site internet : westcountry85 ou notre page Facebook.

Belles fêtes de fin d'année à tous...



**Pour tous renseignements
n'hésitez pas à contacter :**

Didier ANDROUIN ☎ 06 52 91 60 22

Jacky JOLLIVET ☎ 07 77 76 76 17

Familles Rurales

Familles Rurales est le 1^{er} Mouvement familial de France. Il regroupe 180 000 familles adhérentes. Composé de 2500 associations locales réparties dans 10 000 communes, de 94 fédérations régionales, départementales et nationale, il compte 40 000 bénévoles et 20 000 salariés

Ces femmes et ces hommes s'engagent au sein de Familles Rurales pour affirmer l'importance de la famille dans la société, pour contribuer au développement local, pour animer la vie des communes en milieu rural et péri-urbain. Leur âge, leur parcours et leur motivation ne se ressemblent pas. Mais leurs différences font la richesse de ce qu'ils bâtissent ensemble.

Vous avez envie d'agir ?

Pour animer la vie locale, répondre aux besoins des habitants, susciter de nouvelles initiatives, représenter les familles de votre commune, nous avons besoin de vous !

- Vous avez des idées, celles des autres vous intéressent ?
- Vous voulez vous rendre utile, venir en aide aux autres ?
- Vous souhaitez participer à des actions concrètes, en fonction de vos goûts ?

- Vous vous sentez concerné par le territoire où vous vivez ?
- Vous désirez vous intégrer localement ?
- Vous recherchez des relations enrichissantes et chaleureuses ?
- Vous disposez d'un peu de temps ?
- Vous partagez les valeurs de solidarité, de responsabilité et de participation...

Alors, c'est simple... N'hésitez pas à prendre contact avec l'association Familles Rurales.

À L'Aiguillon-sur-Vie, Familles Rurales a une section Club Loisirs Créatifs qui organise le réveillon du 31 décembre, participe à l'organisation de la Foire aux Pinceaux, elle reste ouvert à de nouvelles activités.

Tout adhérent a droit à un service de défense des consommateurs, et peut aussi bénéficier des conseils d'un notaire et cela gratuitement.

Comme toutes les associations de la Communauté de Communes nous bénéficions d'une réduction de 10% sur les prestations du Multiplex Aquatique.



Charte de vie du club Loisirs Créatifs

Qu'est-ce qu'un club Loisirs Créatifs ?

Un club Loisirs Créatifs Familles Rurales doit être un lieu où l'on a plaisir à se **rencontrer** dans un climat de convivialité et de **détente**, pour **échanger** et faire des **découvertes**. C'est par conséquent, un espace de proximité, **accessible à tous**, sans soucis d'âge, de niveau social, de savoir-faire particulier.

Le club Loisirs Créatifs est une activité de l'association Familles Rurales locale. Il existe à travers le statut de cette association régie sous la loi 1901. Le club est représenté au conseil d'administration de l'association Familles Rurales. Ce service existe par l'adhésion des participants au réseau Familles Rurales.

Comment cela se passe t'il ?

- Nous nous retrouvons tous les jeudis après-midi de 14 h à 18 h à la salle du foyer rural n° 2.
- Le Club participe à des marchés de Noël, des expo-vente, fait la déco pour le réveillon, expose et vend à la Foire aux Pinceaux le 2^{ème} dimanche d'août. Chacun fera son possible pour participer.

Vie du club

Afin de garantir une bonne ambiance et partant du principe que le club appartient à tous, nous encourageons tous les participants à s'investir dans l'organisation du club que ce soit dans la préparation des animations, dans le rangement et le respect du matériel utilisé ainsi que dans le fonctionnement choisi par les responsables associatifs en place qui sont, nous le rappelons, des personnes intervenants à titre bénévoles.

Inscription

La cotisation pour l'année 2022 est de 29 €. L'adhésion Familles Rurales pour 2022 est de 8€20 pour la carte Seniors

Bonne Année Créative !

Madeleine MARTINEAU
Nadège GIRAUD



Fanfare Sainte-Cécile

75 ans... C'est l'âge de la Fanfare Sainte Cécile. Cet anniversaire a été fêté le 21 novembre dernier par une messe en l'église de Coëx et ensuite par un repas à la salle de la Florinière animé par le duo « Double Effet ».

La Sainte Cécile a été fondée par le curé Violleau, sous la présidence de M. Jules Caquineau. M. Breteau, instituteur a été le premier chef de musique. À ses débuts, elle était formée d'une batterie, 2 à 3 tambours, une grosse caisse, quelques clairons, des trompettes de cavalerie et 2 clairons basses : on l'appelait la « clique ». Un an après, M. Aristide Coutanceau, nouvel instituteur, a pris la relève. Il aimait la discipline et la perfection. Puis sont venus très vite les concours, vers 1949-1950, beaucoup de premiers prix ont été obtenus pour la présentation et la discipline.

Le curé Violleau a été remplacé par le curé Boudaud. Puis est venu le curé Paul Arnaud qui suivait de très près toutes les sorties et savait motiver les troupes par le biais du bulletin paroissial : « Chez nous à L'Aiguillon-sur-Vie ».

En 1959, changement de formation, les trompettes de cavalerie sont remplacées par les trompettes d'harmonie accompagnées par des basses. Ce n'est plus la « clique » mais une « fanfare ».

La guerre d'Algérie fut une période difficile pour les jeunes qui partaient pour 2 ans ou plus. A leur retour, ils ne rejoignaient pas tous la fanfare. En 1963, ce fut l'arrêt faute d'effectifs. Elle est restée en sommeil pendant 21 ans, mais certains musiciens ont toujours assuré, au clairon, les journées patriotiques.

En 1984, à l'occasion de la kermesse, un groupe s'est reconstitué sous la conduite de M. Coutanceau et la présidence de Gérard Arnaud (toujours présent dans nos rangs). Il n'y avait pas de tenue pour le premier défilé, chacun portait un jean, une chemise blanche et un bob publicitaire rouge. Daniel Penaud a remplacé Aristide Coutanceau puis ce fut le tour de Gilbert Guérin qui est toujours notre chef.

Le groupe compte actuellement une trentaine de musiciens dont la moitié vient de communes voisines.

75 ans, c'est beaucoup de temps passé ensemble durant lesquels ont été vécu des temps forts de fraternité, de bénévolat, d'efforts, de fêtes parfois de tensions, inévitables dans toute entreprise humaine.

En 2011, la fanfare s'est équipée de nouvelles tenues grâce aux aides du Conseil municipal et du Conseil général. Puis une subvention nous a aidés à faire l'achat d'une veste d'hiver, adaptée aux températures froides et humides.

En 2018, nous avons eu la chance et l'honneur d'avoir été choisis par le GRM de Vendée (Groupement Départemental de Recherche Sépulcrale et de Mémoire Historique Combattante) pour participer



Fanfare Sainte-Cécile



à un circuit mémoriel qui nous a conduit à Verdun sur les pas des combattants de la guerre 14/18 puis à Paris sur l'avenue des Champs Élysées pour le ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu, journée qui s'est terminée par une réception à l'École militaire grâce à la colonelle Brigitte Brière. Nous avons terminé notre circuit avec une prise d'armes au Mont Valérien. Nous en sommes tous revenus fiers et remplis d'émotion.

Après une année 2020 sans sorties ou presque, il y a depuis l'été une légère reprise surtout en ce qui concerne les manifestations patriotiques : 14 juillet, remise de drapeau de devoir de mémoire aux anciens combattants, puis en fin d'année la fête de la Ste Barbe ainsi que les commémorations du 5 décembre dans le canton le matin puis à La Roche-sur-Yon dans l'après-midi. Nous souhaitons que l'année 2022 soit une année de reprise.

Les répétitions ont lieu le lundi soir au Foyer Rural, vous pouvez venir nous écouter et vous faire une idée. Pour augmenter et rajeunir un peu notre effectif n'hésitez pas à venir nous rejoindre (jeunes ou moins jeunes, retraités ou actifs). Nous pouvons vous prêter un instrument si besoin.

La Fanfare Sainte Cécile vous souhaite une très bonne année et surtout une bonne santé pour 2022. Restons vigilants.

L'équipe dirigeante et les musiciens

Contact

✉ fanfare.ste.cecile@gmail.com

Société de chasse – Le Rallye Aiguillonnais

La société de chasse de L'Aiguillon-sur-Vie LE RALLYE AIGUILLONNAIS avec un effectif d'une vingtaine d'adhérents est stable ainsi que la surface de son territoire environ 1000 ha. La chasse aux petits gibiers est pratiquée devant soi, la chasse aux grands gibiers généralement en battues.

La chasse aux petit gibiers est en constante diminution maintenue par des lâchers de perdrix et de faisans. La chasse du pigeon ramier se maintient difficilement et le pigeon est plus nombreux dans les agglomérations ou auprès des maisons que dans la campagne.

Le lapin qui était la base de la chasse communale il y a quelques années se résume à quelques foyers mais ne permet pas de prélèvements. La bécasse effectue sa migration début novembre et permet le prélèvement d'une vingtaine d'animaux sur la société.

Les canards sont présents sur tous les plan d'eau de la commune.

La chasse aux grands gibiers, sangliers et chevreuils nous permet quelques prélèvements, bien que les forêts et terrains en friches sont rares dans la commune. Les champs de maïs en début de saison constituent une cachette idéale pour le grand gibier pour un prélèvement de 9 sangliers pour la saison 2020/2021 et 4 sangliers pour le début de la saison 2021/2022, 15 chevreuils prélevés en 2020/2021 et 6 chevreuils 2021/2022.

La chasse aux renards est pratiquée plusieurs fois par an pour une dizaine de prélèvements.

L'année 2022 verra quelques modifications avec le changement de président ; en effet son état de santé lié à l'âge ne lui permet plus de continuer dans ses fonctions de président.



Les nouveaux chasseurs qui désirent nous rejoindre doivent se faire connaître auprès du président le plus tôt possible en cours d'année afin de bénéficier des bracelets de prélèvements accordés par la Fédération Départementale des chasseurs de la Vendée

Dates à retenir pour 2022

- 6 mars 2022 : Réunion fin de saison.
- 4 septembre 2022 : Assemblée générale.

Président : BARBEAU Gérard
06 07 74 48 60



Boules en Bois de compétition

En cette fin d'année 2021, la boule en bois compétition reste positive pour que l'année 2022 soit meilleure.

Dates à retenir :

- Vide grenier : 16 avril 2022
06 août 2022
- Concours : 31 juillet 2022

En ce qui concerne les vide-greniers, ils se dérouleront à La Coulée Verte, avec on espère un peu plus d'exposants.

Le club de boules en bois compétition Aiguillonnais vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

Le Bureau



Association yoga vie

Après cette année de yoga visio, nos cours reprennent plein d'entrain dans notre salle favorite.

Les principes du yoga :

- Le lien entre le corps et le mental ne sont plus à démontrer.
- Des maux psychologiques peuvent déclencher des maux physiques et inversement.

LE YOGA agit sur le corps et la respiration pour apaiser et désencombrer la tête.

Les mouvements sont coordonnés avec l'inspiration, phase de prise d'énergie, et l'expiration, phase d'évacuation des tensions.

On cherche à écouter son corps et à faire taire les pensées parasites. Les mouvements pratiqués aident à être dans l'intériorisation, l'instant présent et le « lâcher-prise », **moment précieux** où le mental se met au repos.

Ce sont des principes simples à comprendre et des exercices faciles à réaliser, sans jamais forcer, selon ses capacités, son âge et tout en respectant son corps.

Le yoga n'est pas un challenge sportif, c'est un rendez-vous avec son corps, avec soi, un rendez-vous avec les autres, dans le respect et le non-jugement.

Pour les enfants, un impact favorable sur le maintien postural, la perception corporelle, la dextérité, le développement et le tonus musculaire, la souplesse articulaire, la capacité respiratoire, la capacité d'attention, la concentration, gérer les émotions, apprivoiser le calme, apprendre à avoir confiance en soi.

Voici nos horaires :

Salle des associations, 2 rue Rogatien Mornet, L'Aiguillon-sur-Vie :

- Lundi 20h30 adultes
- Mardi 10h adultes
- Mardi 17h45 ENFANTS (nous sommes dans l'attente d'inscriptions pour pouvoir redémarrer ce cours enfants)
- Mercredi 18h30 adultes

Tarifs inchangés.

namaste

Contact

professeure Monica :

☎ 06 11 48 23 85



Anim'prairie



Aux Boutons d'or, le projet de vie sociale consiste à faire d'un lieu de soins, un lieu de vie. Son rôle doit permettre aux résidents de développer des centres d'intérêts,

de maintenir le sentiment d'appartenance et d'utilité tout en limitant l'isolement, la sensation de dévalorisation et l'ennui.

Le projet d'animation des Boutons d'or ne se résume pas à des activités ludiques et/ou thérapeutiques. Il favorise le bien-être des résidents et aide au maintien de liens sociaux à l'intérieur comme à l'extérieur de la structure.

L'animatrice Vanessa, propose des animations du Lundi au Vendredi, adaptés aux besoins et attentes des résidents. Elle est soutenue dans sa mission, par l'intervention ponctuelle des bénévoles, membres de l'association **Anim'prairie**.

L'Association compte actuellement une vingtaine de bénévoles dont une partie très active assurant une présence régulière au sein de la structure. Leurs missions sont d'accompagner les résidents ayant besoins d'aide lors de certaines animations, de maintenir le lien social avec l'extérieur et de partager un moment de convivialité autour d'un café et/ou même une partie de belote.

Cette collaboration permet de créer un lien social avec l'extérieur, d'apporter un complément d'animation à l'établissement et d'organiser des manifestations. Les fonds récoltés durant ces événements, servent à financer les sorties proposées aux résidents durant l'année et au divers achats nécessaires pour l'organisation des animations (intervenants anniversaires, achats de décorations, achats de jeux de société).

Si vous souhaitez vous aussi donner un peu de votre temps auprès de nos aînés, alors n'hésitez plus, contactez l'animatrice de l'EHPAD, Vanessa. Elle prendra le temps de vous recevoir au sein des Boutons d'or afin de vous expliquer l'importance d'être bénévole dans l'association **Anim'prairie**.

Le Président d'Anim'prairie

Luc SIRE

MRT 85



Une nouvelle année qui démarre pour notre association.

MRT85 regroupe des pilotes de motos de moins de 25ch, nous évoluons toujours sur les pistes de karting homologués 2 roues. Le principe de notre association c'est d'organiser des roulages, le partage de bon plan avec d'autres groupes motos toute l'année.

Une bonne année à tous !!!

Cordialement l'association MRT85 😊

Mickael BROSSET



Contact

✉ mrt.85220@hotmail.com

☎ 06 04 06 49 98

📘 Pit bike supermotard Vendée MRT85

Don du sang

Comme les années précédentes l'association Don du sang de L'Aiguillon-sur-Vie a ses trois collectes dans l'année. Nous avons en moyenne 125 donneurs par collecte dont 10 nouveaux (premier don). Il faut solliciter nos jeunes à donner. Une collecte de sang ne peut être interrompue actuellement les réserves sont au plus bas. Il faut savoir que les globules rouges et blancs se conservent au maximum 42 jours et les plaquettes 7 jours. L'association est à la recherche de bénévoles

Le dimanche 13 mars 2022 l'assemblée générale du don du sang aura lieu aux Sables d'Olonne.



Donner son sang,
c'est offrir la vie.
www.donusang.net



Le président, Robin Didier

Tous les membres de l'association vous souhaitent pour l'année 2022 leurs meilleurs vœux, santé et bonheur.

Dates à retenir pour les collectes 2022

Jeudi 27/01 Landevieille

Jeudi 31/03 L'Aiguillon-sur-Vie

Jeudi 29/09 Landevieille

(mon-rdv-donduesang.efs.santé.fr)

Association Valentin Haüy

L'Association Valentin Haüy représente et regroupe près de 250 personnes aveugles et malvoyantes sur le département de la Vendée

Objectifs

- Rompre l'isolement par des rencontres amicales et des activités diverses
- Faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne
- Accéder à la vie sociale et culturelle

Actions

- Soutien moral, aide aux démarches administratives
- Fourniture de matériel d'usage courant muni d'une synthèse vocale
- Apprentissage de l'écriture et de la lecture Braille
- Mise à disposition d'une bibliothèque sonore
- Édition du « Point Lumineux », journal sonore trimestriel sur CD
- Apprentissage du maniement des outils informatisés équipés d'un navigateur vocal (4 tuteurs)
- Soutien aux personnes pouvant se réinsérer dans le monde du travail
- Participation aux réunions de travail sur l'accessibilité des espaces publics et administratifs et du transport des personnes handicapées
- Rencontres amicales (loisirs, voyages culturels) avec les équipes d'animation
- Activités culturelles (théâtre en audiodescription, visites musées), ludiques et sportives (pétanque adaptée, piscine, randonnée, bricolages, sophrologie...)
- Soutien au centre de distribution de travail à domicile pour le paillage et le cannage des sièges (dépôt à l'AVH). Cela donne du travail à 6 personnes handicapées sur le département.

Voyants

Nous avons besoin de votre concours

- Pour faire connaître notre association à toutes les personnes non et malvoyantes, y compris dans les maisons de retraite ou foyers logements
- Pour contribuer à l'animation d'un secteur départemental :
 - Accompagner, conduire nos membres à leurs rencontres AVH
 - Donner votre voix pour enregistrer des livres sur support audio

Valentin
HAÜY

Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

Nos coordonnées

Association Valentin Haüy

Comité de Vendée

39 bis, rue de la Marne – BP 639

85016 La Roche-sur-Yon cedex

Permanences du lundi au vendredi

de 13h30 à 17h00

☎ **02 51 37 22 22**

✉ **comite.vendee@avh.asso.fr**

🌐 **<http://larochesuryon.avh.asso.fr>**

📘 **Valentinhauylarochesuryon**

Reconnue d'utilité publique en 1891,
habilitée à recevoir des dons et legs



Bassin versant de la Vie et du Jaunay Bilan du programme de travaux sur les cours d'eau et marais



Le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay a engagé en 2019 une **étude bilan du Contrat Territorial 2015-2019** qu'il coordonne dans le cadre de la mise en œuvre du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)**. Sur les cours d'eau et marais du bassin versant, les travaux suivants ont été réalisés :



Un exemple de travaux réalisés : la renaturation du Ligneron

Ces travaux et actions d'accompagnement représentent un budget de **3 439 950 €** soldés fin 2020. Essentiellement conduit par le **Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay** dans le cadre de l'exercice de la **compétence GEMAPI** (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), ce programme pluriannuel a été mis en œuvre grâce au soutien financier de **l'Agence de l'eau Loire-Bretagne**, du **Conseil Départemental de la Vendée** et du **Conseil Régional des Pays de la Loire**, portant le taux moyen de subventions publiques à 64 %.

Le reste à charge est financé par les maîtres d'ouvrage, principalement par le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, grâce aux contributions budgétaires des **Communautés de communes** concernées par le bassin versant : **Pays de Saint Gilles Croix de Vie, Vie et Boulogne, Pays des Achards, Challans Gois Communauté** et **Océan Marais de Monts**.

Pour certaines actions (abreuvoirs, clôtures et passages à gués), les exploitations agricoles et communes bénéficiaires ont participé financièrement aux travaux.

D'autres structures sont intervenues ponctuellement : la Communauté de communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, les communes de Saint Hilaire de Riez et d'Aizenay, le Conseil Départemental de la Vendée ou encore la Fédération de Vendée

- 62 km de ripisylve restaurés
- 23 km de fossés de marais doux ou d'étiérs en marais salés curés
- 206 points d'abreuvement impactant le cours d'eau aménagés
- 46 km de berges restaurés par technique mixte, adoucissement de berges et/ou mise en place de clôtures
- 29 ouvrages hydrauliques aménagés pour la continuité écologique
- 3 km de plantations en rive
- 13 km de cours d'eau renaturés
- 53 petits ouvrages de franchissement aménagés pour la continuité écologique
- 1 frayère à brochet créée
- gestion des plantes exotiques envahissantes.

pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Parallèlement, des actions ont été mises en œuvre pour la **qualité de l'eau**, en particulier par **Vendée Eau** (restauration de mares...) et le Syndicat Mixte. Les **partenaires agricoles** se sont également fortement investis et **275 exploitations agricoles** se sont engagées volontairement dans le contrat.

Un nouveau programme d'actions a été défini pour les 6 prochaines années, en concertation avec l'ensemble des acteurs, visant à concilier qualité des cours d'eau et des marais et usages de l'eau.

Contact

Syndicat Mixte des Marais, de la Vie,
du Ligneron et du Jaunay
ZAE du Soleil Levant - 2 Impasse de l'Aurore
85800 GIVRAND

☎ 02.51.54.28.18

✉ marais.vlj@orange.fr

🌐 www.vie-jaunay.com

Jeunes agriculteurs



La 37^e fête vendéenne de l'agriculture organisée par les jeunes agriculteurs aura lieu à Saint-Georges-de-Pointindoux les 19, 20 et 21 août prochains.

Cet été, la Fête de l'Agriculture Départementale va animer notre territoire. En effet, les jeunes agriculteurs de Vendée ont choisi Saint-Georges-de-Pointindoux pour organiser la 37^e édition de l'événement et ce sont les jeunes agriculteurs du Pays des Achards-Les Sables Agglo et Pays de Saint-Gilles qui sont responsables de l'organisation.

Ils vous accueilleront autour du thème : **« Entre vous et nous, nos liens se cultivent ! »**.

Cette fête sera l'occasion de communiquer sur le métier et le monde agricole qui entoure nos centres bourgs, c'est une véritable vitrine de notre ruralité.

Nous espérons que vous profiterez de l'événement pour découvrir ou redécouvrir le monde agricole qui fait vivre nos campagnes.

Durant ce week-end festif, pas moins de 40 000 visiteurs sont attendus. Diverses animations vous seront proposées. Moiss'bat cross, mini ferme, feu d'artifice, concerts seront bien entendu au rendez-vous.

Une cinquantaine de bénévoles travaillent déjà à la réussite de cet événement. Le jour J, plus de 800 bénévoles, venus de toute la Vendée, s'attelleront à concrétiser ce projet.

Alors, réservez dès maintenant votre week-end du 19 au 21 août 2022 !

Nous espérons vous y croiser nombreux !

Pour tout renseignement :

accueilja85@gmail.com

☎ 02 51 36 81 70

Retrouver également les informations sur le site fetedelagriculture.com



L'AIGUILLON-SUR-VIE
LA CHAPELLE-HERMIER

COËX

SAINT-RÉVÉREND
SAINT-MAIXENT-SUR-VIE

Revalorisation des salaires à l'ADMR

Depuis le 1^{er} octobre 2021, les salariés de l'ADMR bénéficient d'une nouvelle grille de classification assortie de revalorisations salariales.

Tant attendu, l'avenant 43 à la convention collective de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile (BAD) entre en vigueur et modifie en profondeur les métiers de l'ADMR en matière de reconnaissance de compétences et diplômes, de formation, d'évolution de carrière et de rémunération.

Avec cette revalorisation, non seulement les professionnels en poste seront mieux reconnus mais l'ADMR pourra attirer de nouveaux salariés pour répondre aux demandes croissantes liées, en particulier, au vieillissement de la population.

L'équipe de Coëx est composée de 25 salariées qui interviennent quotidiennement auprès de 168 personnes pour les accompagner dans les actes essentiels de la vie quotidienne. Nous souhaitons intégrer de nouvelles salariées pour poursuivre notre mission auprès de tous les publics, alors rejoignez-nous ! Nous sommes à votre écoute pour tout renseignement au

02.51.54.43.73 ou par mail paysdestgilles@admr85.org

Temps de travail adaptables (temps plein, temps partiel, CDD, CDI), temps d'échange en équipe, psychologues et responsables à l'écoute des salariés, formations, possibilités d'évolution, Amicale des salariés, partenariats pour l'entretien du véhicule ou l'accès au logement. L'ADMR fait des efforts constants pour améliorer la qualité de vie de ses équipes.

**Nous vous accueillons du
lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h
au 50 rue des Couvreurs
à Saint-Gilles-Croix-de-Vie
et le mardi matin de 9h à 12h
à notre local de Coëx
6 rue de la Clergerie**



**Coralie accompagne les bénéficiaires de l'ADMR de Coëx depuis 8 ans.
Elle y met beaucoup d'investissement et de professionnalisme**

Paroisse Saint Jean du Gué Gorand

Communauté chrétienne de l'Aiguillon sur Vie

Notre communauté chrétienne de L'Aiguillon-sur-Vie fait partie de la Paroisse Saint Jean du Gué Gorand avec 3 autres communautés : celles de Coëx, La Chapelle-Hermier et Saint-Révérend.

La communauté de L'Aiguillon a un lieu d'accueil et de réunions « l'Accueil Notre-Dame » situé 16 rue de l'église. Il est ouvert chaque mercredi de 10 h à 11 h pour les demandes de messes.

L'Abbé René COUGNAUD est le **Curé de la Paroisse** Saint Jean du Gué Gorand et il est aussi le curé de la paroisse Saint Nicolas de L'Océan. Il réside 6 rue du Val, 85220 COËX.

Contact : ✉ rcougnaud@me.com - ☎ **02 51 54 61 48**
L'Abbé Gérard FAVREAU, auxiliaire : ☎ **06 73 02 53 01**

Possibilité de joindre la paroisse

le lundi de 17 à 19 h, le mercredi et le samedi matin de 9h30 à 11h30 à l'accueil Saint Jean à Coëx, rue de la Clergerie.

Contact : ✉ coex@catho85.org - ☎ **02 51 39 03 58**

L'Abbé Joseph PROUX retraité est à Saint Révérend. Il assure une part de la mission.

Contact : ☎ **02 28 10 90 39**

La Paroisse est conduite par un Conseil de Paroisse et un Conseil Economique.

L'équipe d'animation de notre communauté chrétienne est composée de personnes s'appuyant sur de nombreuses autres personnes pour coordonner la vie de la communauté autour de 5 grands axes :

- **L'annonce de la Parole** : lien avec les parents, enfants, catéchistes... éveil à la foi ...
- **Les célébrations** : demande de baptême et mariage, rencontre des familles en deuil, préparation et animation des offices.
- **La charité et le soutien aux autres** : service Évangélique des malades (SEM), Secours Catholique.
- **Les questions matérielles** : entretien de l'église, lien avec le conseil économique et les prêtres, suivi technique, sacristains ...
- **La communication** : compte-rendu, passage de l'information (bulletin, presse...)

Fête de la foi en 2022 :

Les 11 et 12 juin (lieux à déterminer)

Célébration de 1^{ère} Communion en 2022 :

Samedi 7 mai à Landevieille

Samedi 14 mai à Saint-Révérend ou L'Aiguillon

Dimanche 22 mai à Brétignolles-sur-Mer

Jeudi 26 mai à Coëx

ACTIVITES ET SERVICES PROPOSES, à qui s'adresser ?

Catéchèse des enfants

Madeleine MARTINEAU

☎ **02 51 22 84 23**

Préparation au baptême - Préparation au mariage

Presbytère de Coëx

☎ **02 51 54 61 48**

Service Évangélique des Malades

Thérèse FORGEARD

☎ **02 51 22 80 26**

Accompagnement Familles en Deuil

Nadège GIRAUD

☎ **02 51 22 82 61**

Chorale religieuse

Madeleine RONDEAU

☎ **02 51 22 89 33**

Secours Catholique

Ghislaine RABILLE

☎ **02 51 22 82 79**

Demande de messes

Permanence chaque mercredi de 10 h à 11 h à l'Accueil Notre-Dame.

Demande de mariage ou de baptême s'adresser à l'Accueil St Jean de Coëx, la Clergerie, le mercredi et samedi de 9 h30 à 11 h30 et le lundi de 17h à 19h.

Les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, voudraient participer à des activités seront les bienvenues !

Calendrier des célébrations

N.B. : Les horaires peuvent être modifiés, les jours de grandes fêtes en particulier. Vous trouverez des informations sur les panneaux d'affichage à l'intérieur et extérieur de l'église. Vous trouverez également le calendrier indiquant les jours de célébration de Baptême.

1^{er} dimanche du mois : Assemblée de la Parole 9h30 à Saint-Révérend

La veille, le samedi : Messe à L'Aiguillon-sur-Vie
 19h en été – 18h00 en hiver.

2^{ème} dimanche du mois : Assemblée de la Parole
 10h30 à Brem-sur-Mer.

La veille, le samedi : Messe à La Chaize-Giraud les mois impairs et à Landevieille les mois pairs. 19h en été et 18h00 en hiver.

3^{ème} dimanche du mois : Assemblée de la Parole
 9h30 à L'Aiguillon-sur-Vie.

La veille, le samedi : Messe à Saint-Révérend
 19h en été - 18h00 en hiver.

Messe à La Chapelle-Hermier : 17h30 en été – 16h30 en hiver sauf en janvier, mai et octobre 2022.

4^{ème} dimanche du mois : Assemblée de la parole à 10 h30
 les mois pairs à Landevieille, impairs à La Chaize-Giraud

La veille, le samedi : messe à Brem, 19 h en été – 18 h en hiver

5^{ème} dimanche du mois : La veille, le samedi, messe à La Chapelle-Hermier : 17h30 en été – 16h30 en hiver au mois de janvier, mai et octobre 2022

Tous les dimanches : 9 h30 à Brétignolles-sur-Mer en été horaires variables et 11 h à Coëx

La Maison Départementale des Solidarités et de la Famille

La MDSF, un lieu d'écoute, d'information, d'aide et d'accompagnement. Maison Départementale des Solidarités et de la Famille de SAINT GILLES CROIX DE VIE.

Rue Jules Ferry (85800)
02.51.49.68.00 / mdsf.stgilles@vendee.fr
Ouverte tous les jours de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h30.

Différents services d'action sociale du Département de la Vendée sont à votre disposition :

Le Service Insertion Prévention et Accompagnement Social (SIPAS) mène des actions qui visent à permettre aux familles de retrouver une autonomie budgétaire, affective, relationnelle, éducative, sociale et professionnelle. Ce service assure les missions suivantes :

- Favoriser l'inclusion sociale en aidant les personnes à accéder à leurs droits et en participant à la création des liens sociaux.
- Accompagner les personnes en situation de vulnérabilité et/ou confrontées à des problèmes de violences intrafamiliales
- Accompagner les personnes dans leur projet d'insertion sociale, professionnelle et lorsqu'elles rencontrent des difficultés liées au logement et/ou à l'hébergement
- Accompagner les familles dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance

Assistant social, Conseiller en Économie Sociale et Familiale, Educateur de prévention, Psychologue accompagnement les personnes et les familles au sein des MDSF et au sein des Mairies en permanence, sur RDV ou bien à domicile.

Le Service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) prend en charge la protection et la promotion de la santé maternelle et infantile (enfants de moins de 6 ans).

- Une sage-femme pour accompagner les futures mères pendant leur grossesse et préparer à la naissance.
- Une infirmière puéricultrice (ou infirmier puériculteur) pour accompagner les parents suite à la naissance ou l'adoption d'un enfant. Ce professionnel vous conseille sur les besoins de votre enfant et répondra à vos questions.

Il vous recevra sur rendez-vous en MDSF (maison départementale des solidarités et de la famille), en consultation de puériculture ou à votre domicile.

- Un médecin effectuera sur rendez-vous à la MDSF des consultations médicales de suivi et de dépistage (du nourrisson à l'enfant de 6 ans) avec la pratique des vaccins obligatoires.

Le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) est un service de protection de l'enfance. Il a vocation à intervenir auprès des familles confrontées à des difficultés éducatives et à les accompagner par le biais de mesures de prévention et de protection. Il élabore et met en œuvre les projets des enfants qui lui sont confiés par décision judiciaire ou à la demande des parents. C'est également le service en charge du recueil et du traitement des informations préoccupantes que tout citoyen peut lui adresser pour signaler un enfant en danger ou en risque de l'être ; la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes du département est joignable au 02 28 85 88 85.

Le Service Départemental de l'Autonomie (SDA) Tout comme les autres publics, les personnes âgées de 60 ans et plus doivent s'adresser à la MDSF la plus proche de leur domicile, qui constitue la « porte d'entrée » ou le guichet unique pour être informées, orientées vers une équipe pluridisciplinaire (assistantes sociales, CESF, infirmières, médecins...) pour un accompagnement adapté.

L'Unité médico-sociale du SDA représente cette équipe pluridisciplinaire de professionnels du soutien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans. Au nom du Département, elle est donc garante d'un accompagnement médico-social de qualité pour toute difficulté liée au vieillissement, et bien sûr dans le cadre de l'attribution de l'Allocation Départementale personnalisée d'autonomie (ADPA).

Pour rappel, cette allocation est versée par le Département pour compenser la perte d'autonomie par l'intervention d'aides humaines à domicile. Son attribution est précédée d'une ou deux visites à domicile pour évaluer le niveau de dépendance et les besoins, et élaborer un plan d'aide personnalisé et adapté, et finançable dans ce cadre. Près de 1000 visites sont réalisées au domicile des personnes âgées chaque mois par le SDA.

En complément, et lorsque la situation médico-sociale le nécessite, ces professionnels assurent la coordination des intervenants à domicile et s'appuient, le cas échéant, sur des partenariats mis en place par le Département avec les différents acteurs du soutien à domicile.

La Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA) vise à renforcer l'articulation des intervenants sanitaires, sociaux et médico-sociaux pour fluidifier et éviter les ruptures dans le parcours de la personne âgée en perte d'autonomie. Pour cela, la MAIA diffuse différents outils tels que :

- **La Carte à Dom**, diffusée auprès des personnes âgées fragiles à domicile, répertorie l'ensemble des coordonnées de ses intervenants à domicile, professionnels de santé et paramédicaux et son entourage. Elle est à joindre à la carte vitale et vise à améliorer la coordination des services et l'organisation du retour à domicile après une hospitalisation.



Cette carte est disponible dans votre MDSF.

La MAIA intervient également dans l'accompagnement soutenu de personnes âgées en situations complexes (refus de soin, déni des difficultés, troubles cognitifs, isolement social, etc.) et dont le souhait est de rester à domicile. Cet accompagnement est assuré uniquement à la demande des professionnels.

Le Service Insertion par l'Emploi (SIE) assure l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, en lien avec ses partenaires et met en place des actions destinées à faciliter l'accès à l'insertion socio-professionnelle de ces bénéficiaires.

Maison France Services
du Pays de Saint Gilles Croix de Vie

OUVERTURE LE 2 NOVEMBRE 2020



Bénéficiez sur place :

- d'un accueil personnalisé pour vous accompagner dans les démarches administratives en ligne,
- d'un espace multimédia en libre accès,
- de l'accès sur rendez-vous aux permanences des services proposés.

Pour connaître les permanences des partenaires et prendre rendez-vous, contactez la Maison France Services du Pays de Saint Gilles Croix de Vie :
02 51 55 55 55 ou
franceservices@paysaintgilles.fr.

Service gratuit

OUVERTURE :

Accueil personnalisé :
- du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,
- le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.

LIEU D'ACCUEIL :

Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie
ZAE Le Soleil Levant CS 63669 Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex
www.paysaintgilles.fr rubrique France Services.



Le PETIT manuel DU TRI !



Aller sur le site www.paysdesaintgilles.fr

EDITION 2021



UN COUPLE DE CHATS PEUT DONNER NAISSANCE EN 4 ANS À 20 000 CHATONS

STÉRILISER son chat vaut mieux que d'EUTHANASIER ses chatons !



#STERILISATION

Besoin d'un conseil ? Contacter votre mairie ou la SPA



Inscriptions électorales

Procuration

- L'élection présidentielle aura lieu les 10 et 24 avril 2022
- Les élections législatives auront lieu le 12 et 19 juin 2022

Le vote est un acte citoyen par lequel chaque électeur est invité à participer à la vie publique.

La loi vous offre la possibilité d'établir une procuration par laquelle vous confiez à la personne de votre choix le soin de voter en votre nom. Pour cela vous pouvez voter par procuration en ligne via le site : www.Maprocuracion.gouv.fr

Refonte électorale en 2022

2022 est une année de refonte électorale. Chaque électeur va donc recevoir, courant mars, une nouvelle carte électorale.

Pour les électeurs déjà inscrits sur la liste électorale communale, c'est le moment de s'assurer que votre adresse actuelle correspond bien à celle que nous détenons sur le fichier électoral. Vous pouvez, pour cela, contacter la mairie au 02.51.22.80.52 ou accueil@lajaguillonsurvie.fr

Pour les nouveaux arrivants, vous pouvez demander votre inscription, en vous rendant à la mairie jusqu'au 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection, soit pour l'élection présidentielle le **04 mars 2022**. Vous devez fournir les documents suivants :

- un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans,
- un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (hors facture de téléphone mobile),
- le formulaire de demande d'inscription (disponible en mairie ou sur www.service-public.fr)

L'inscription est également possible par internet sur www.service-public.fr

État Civil - Année 2021

La publication des listes d'état civil, des événements familiaux de l'année, naissances et mariages, est avec accord signé des parents ou époux. Sans autorisation, la publication n'est pas notée dans les listes ci-dessous.

- La table des naissances de la commune compte 20 naissances au 06 décembre 2021.
- La table des mariages de la commune compte 5 mariages en 2021 au 06 décembre 2021
- La table des décès de la commune compte 21 décès au 06 décembre 2021

BIENVENUE AUX BÉBÉS

ROUSSEAU Paul	31 janvier
ROUTHIEAU Marceau	29 mars
MÉNAGE Ciara	4 juin
NAVÉOS Simon	29 juillet
VÉRITÉ Gianni	5 août
AMELINEAU Hugo	7 août



UNIONS

M ^{me} ALLIOT Yvane et M. HUNEAU Eric	3 juillet
M ^{me} CHARTEAU Jennifer et M. BOULANGEOT Jérémy	21 août
M ^{me} WYNANTS Anne-Lise et M. BOUILLY Nicolas	25 sept

ILS NOUS ONT QUITTÉS

M ^{me} BIBARD Germaine née GUILBAUD	07 déc 2020
M. POTIER Jean	27 déc 2020
M. PRAUD Gilbert	20 janvier
M. GUILBAUD Germaine née PERRAUDEAU	03 février
M. LOISEAU Alain	13 février
M. DELIGNY Jean-François	14 février
M ^{me} MORINEAU Irène née PENAUD	03 mars
M ^{me} GUÉDON Augustine née VINCENT	11 mars
M. TÉRACHE Georges	19 mars
M. NÉGRERIE Jean Henri	24 mars



M ^{me} GUILBAUD Eugénie née ROUSSEAU	06 juin
M. FOREST Roger	12 juillet
M ^{me} LADOUES Yvette née PEYRET	03 août
M ^{me} BOURGEOIS Paulette née HOUSSIAUX	14 août
M. ROMANO Silvano	31 août
M ^{me} GAILLARD Anne-Marie née DURANTEAU	02 sept
M ^{me} NICOLAIZEAU Jeanne née JOLLY	07 sept
M ^{me} GAZEAU Léona née NOBIRON	07 oct
M ^{me} PENAUD Marie	11 nov
M ^{me} CHAIGNEAU Geneviève née GUILBAUD	27 nov
M ^{me} OTTERBEIN Denise	03 déc

Mode de garde et accueil des enfants

Assistantes Maternelles Agréées

M ^{me} BESSE Audrey	6 rue des Pinsons	☎ 06 50 13 07 21	
M ^{me} CHAILLOU Christel	35 rue Jean Yole	☎ 06 35 75 30 58	✉ christelchaillo@orange.fr
M ^{me} COLIN Estelle	La Tricoterie	☎ 06 85 61 71 01	✉ tetellecolin@gmail.com
M ^{me} LARBI Annick	8 impasse des Roitelets	☎ 06 62 84 63 45	
M ^{me} LEMOINE Béatrice	20 impasse des Amandiers	☎ 02 51 96 12 52	✉ vitard29@yahoo.fr
M ^{me} LUCAS Céline	La Petite Brosse	☎ 02 51 22 85 46	✉ lucas.celine@orange.fr
M ^{me} MICHON Christine	62 La Chauvetière	☎ 02 51 22 81 70	✉ michonchristine@hotmail.fr
M ^{me} PENNEC Catherine	7 impasse des Jonquilles	☎ 09 64 26 09 63	✉ caty.jeanyves@orange.fr
M ^{me} PLESSIS Corinne	11 impasse des Mouettes	☎ 07 78 21 53 52	✉ juline.leroux@wanadoo.fr
M ^{me} POUCLLET Sylvie	8 rue des Artisans	☎ 02 51 33 74 81	
M ^{me} RANVIER Astrid	7 impasse des Mésanges	☎ 06 25 82 42 00	✉ morganranvier@orange.fr
M ^{me} JOUAMMO Myriam	3 impasse des Amandiers	☎ 07 81 40 36 15	



Micro-crèche

« Les Petits Aiguillonnais »

2 impasse de la Coulée Verte ☎ 02 51 90 41 06

✉ contact@lespetitsaiguillonnais.fr

Capacité d'accueil : 10 enfants

Horaires : 7h00 à 19h00

Démarches administratives

Pour établir ou renouveler votre carte nationale d'identité ou passeport, vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil du dossier.

Dans l'arrondissement des Sables d'Olonne, les communes les plus proches et équipées de dispositifs de recueil sont :

Les Sables d'Olonne, Saint Hilaire de Riez, Challans, La Mothe-Achard...

Prendre rendez-vous avec le service état civil de la mairie concernée.

Votre présence est obligatoire au dépôt du dossier pour la prise d'empreintes et au retrait du passeport et/ou carte nationale d'identité.

Les mineurs devront être présents et accompagnés de leur représentant légal.

Carte nationale d'identité

Les pièces à fournir :

- Le N° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de votre démarche (pour gagner du temps, nous vous conseillons d'imprimer le récapitulatif de pré-demande sur le site ANTS.
- Une photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante.
- L'ancienne carte nationale d'identité, ou la déclaration de vol (en gendarmerie) ou la déclaration de perte.
- Un acte de naissance de moins de 3 mois (lieu de naissance), pour une première demande
- Un justificatif de domicile de moins d'1 an.

Pour un mineur, il faudra fournir :

- Un justificatif de domicile des parents de moins d'1 an
- Une pièce d'identité du parent qui fait la demande

La carte est gratuite. Si l'ancienne carte ne peut être présentée (pour cause de perte ou vol) : **25 €** de timbres fiscaux, achat dans certains bureaux de tabac ou sur internet :

<https://timbres.impots.gouv.f>

La durée de validité de la carte est 15 ans. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans.

Si vous partez à l'étranger avec une carte nationale d'identité dont la valeur faciale est périmée, contacter la mairie concernée.

Passeport

Les pièces à fournir :

- Le N° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de votre démarche (pour gagner du temps, nous vous conseillons d'imprimer le récapitulatif de pré-demande sur le site ANTS.
- Une photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante.
- Une carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans
- Un acte de naissance de moins de 3 mois (lieu de naissance)
- Un justificatif de domicile original et de moins de 6 mois
- L'ancien passeport en cas de renouvellement.

Validité 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs.

Coût des timbres fiscaux :

- les personnes majeures : **86 €**
- les mineurs de plus de 15 ans : **42 €**
- Les mineurs de moins de 15 ans : **17 €**

Pour un mineur, il faudra fournir :

- Un justificatif de domicile des parents de moins de 6 mois.
- Une pièce d'identité du parent qui fait la demande.

Pour vos démarches en ligne :
AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS
<https://ants.gouv.fr>

Recensement

« Le parcours de Citoyenneté »

QUI ?

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

QUELLE OBLIGATION ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



Réunion d'information des Correspondants Défense

par Gérard Margout

Étaient présents deux intervenants militaire et civil, et une dizaine de correspondants des communes du pays de St Gilles. Cette réunion comportait deux parties distinctes :

- La première présentait les forces militaires françaises chargées d'assurer la défense et la sécurité dans le monde, en métropole et outre-mer, mais également dans notre département.
- La seconde mettait en avant le devoir de citoyenneté, élément essentiel dans notre société ; l'accent fut porté sur l'importance de sa transmission au travers des associations, relais majeurs entre l'enfance et le monde des adultes.

Les jeunes à compter de 16 ans peuvent trouver les renseignements sur le recensement citoyen. Ils doivent ainsi, par la suite, participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) et s'ils le souhaitent au service national universel (SNU).

Recensement citoyen : démarches et pièces à fournir

Dès 16 ans, le recensement citoyen est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire, ou d'autres examens et concours publics ; elle permet également d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Où et quand se faire recenser

- Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou en ligne sur service-public.fr, dans les trois mois qui suivent son 16e anniversaire. Si le jeune est mineur, il peut se faire représenter par ses parents. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Pièces à fournir

Lors de son recensement, il doit fournir :

- une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité, passeport...)
- Le livret de famille de ses parents à jour.
- Un justificatif de domicile.

Au moment du recensement citoyen

Il fournit ses coordonnées : adresse mail, téléphone...

Après le recensement

- Le jeune est convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC) avant son 18^{ème} anniversaire. Cette convocation lui parviendra environ 45 jours avant la date fixée.

JDC

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

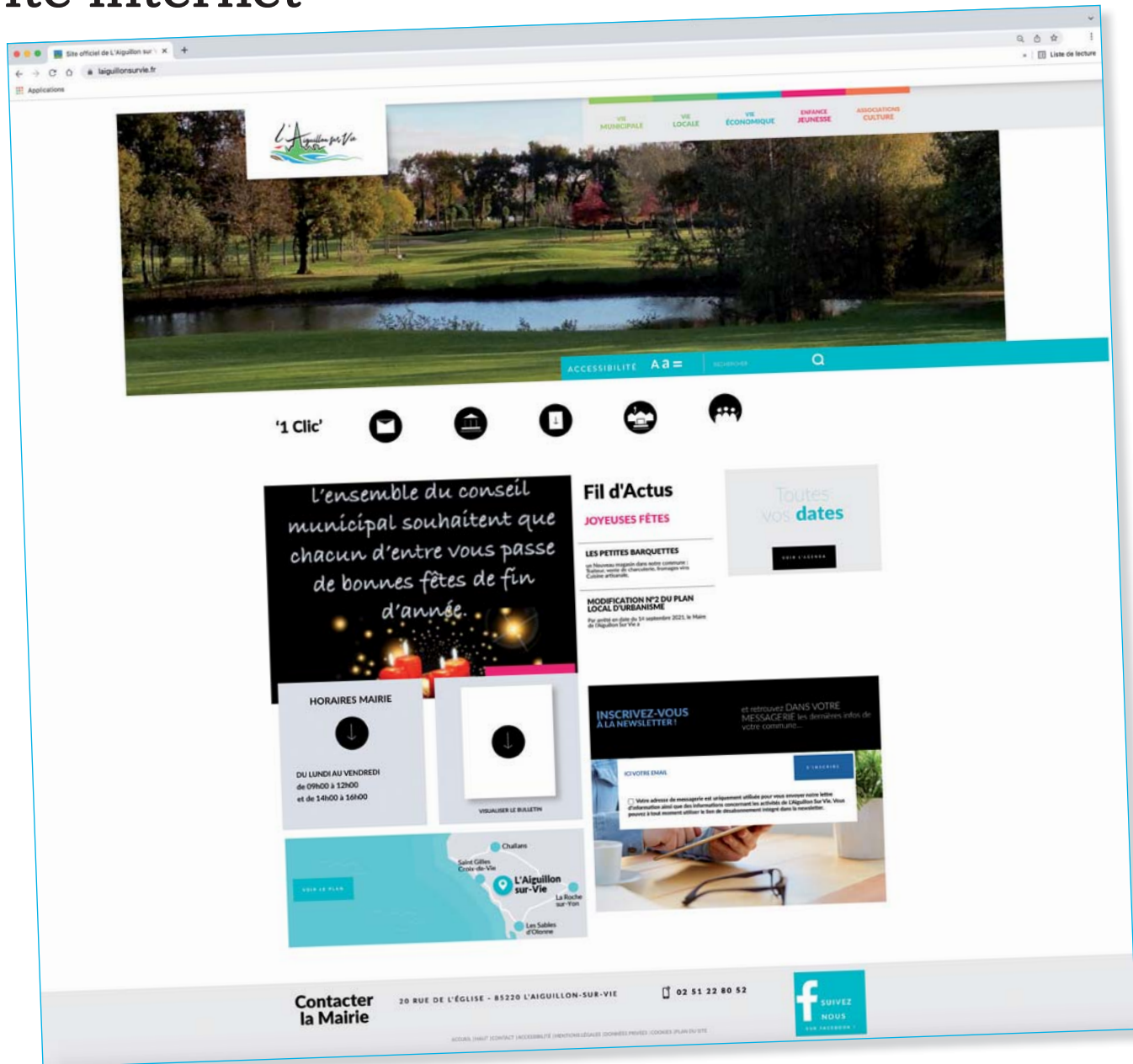
www.defense.gouv.fr/jdc

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

- Il doit, jusqu'à l'âge de 25 ans inclus, signaler tout changement de domicile ou de situation familiale ou professionnelle au centre du service national de sa région dont l'adresse se trouve sur le site du ministère de la Défense (defense.gouv.fr/jdc). Il faut aussi signaler toute absence de son domicile habituel supérieure à 4 mois.
- Il doit conserver son attestation de recensement remise par la mairie.

Attention Il n'est pas délivré de duplicata ; en cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont dépend l'intéressé.

Site internet



Le site de notre commune (www.laiguillon-survie.fr) met à votre disposition des informations utiles sur la commune :

- sur la vie municipale, la vie locale, économique, culturelle,
- ou encore les infos sur l'école, la cantine, etc.

N'hésitez pas à le consulter pour y trouver l'information dont vous avez besoin !

Si vous êtes auto-entrepreneur, nouvel artisan ou commerçant, si vous louez un hébergement de vacances (déclaration en mairie obligatoire), si vous pratiquez la vente locale directe, faites-vous connaître via notre site, c'est gratuit.

Pour cela, il vous suffit de contacter l'accueil de la mairie par e-mail accueil@laiguillon-survie.fr ou par courrier en précisant « service communication » et en transmettant toutes vos coordonnées (nom, adresse postale, adresse email, téléphone). Des photos sont aussi les bienvenues, accompagnant un descriptif détaillé !

De même, si vous connaissez des auto-entrepreneurs, faites-leur part de l'existence du site communal...

Si vous êtes commerçants ou artisans, consultez les informations que nous avons indiquées, et n'hésitez pas à nous communiquer des renseignements plus précis sur votre activité – si vous le souhaitez – et merci de nous prévenir pour tout changement.

Annuaire des services

SERVICES ADMINISTRATIFS & PUBLICS

Mairie - 20 rue de l'église

✉ accueil@laiguillonsurvie.fr

🌐 www.laiguillonsurvie.fr

☎ **02 51 22 80 52**

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h

Agence Postale - ouverture au public

18 rue de l'église

☎ **02 51 22 80 50**

Horaires :

Lundi 14h à 16h30 - Mardi au vendredi de 10h à 12h - 14h à 16h30

Samedi de 9h15 à 11h30

EHPAD « Les Boutons d'Or »

15 rue de Lattre de Tassigny - L'Aiguillon-sur-Vie ☎ **02 51 22 85 59**

Ecole privée Saint-Joseph - Directeur Gaëtan CHARRIER

rue du Château - L'Aiguillon-sur-Vie

☎ **02 51 22 88 01**

Restaurant scolaire

rue de la Florinière - L'Aiguillon-sur-Vie

☎ **02 51 22 80 76**

Garderie - rue du Château - L'Aiguillon-sur-Vie

☎ **06 89 61 06 12**

Centre de loisirs « La Pom d'Happy » - Givrand

☎ **02 51 54 89 55**

Bibliothèque municipale

34 rue Georges Clemenceau - L'Aiguillon-sur-Vie ☎ **02 51 22 82 32**

Crédit Maritime

rue Georges Clemenceau - L'Aiguillon-sur-Vie

☎ **02 51 33 33 61**

Communauté de Communes

ZA du Soleil Levant - Givrand

☎ **02 51 55 55 55**

Service collecte (n° vert)

ZA du Soleil Levant - Givrand

☎ **0 800 805 836**

Fourrière intercommunale

ZA du Soleil Levant - Givrand

☎ **02 51 26 97 02**

Transports scolaires

Collèges et lycées desservis de St Gilles et Challans :

CDC du Pays de St Gilles-Croix-de-Vie

☎ **02 51 54 70 70**

Les Sables d'Olonne et La Roche-sur-Yon :

Département - Transports scolaires

☎ **02 28 52 82 82**

Trésorerie

16 bis rue de la Chaussée - St Gilles-Croix-de-Vie ☎ **02 51 55 84 54**

Centre des impôts

Boulevard Schweitzer - Challans

☎ **02 51 49 66 91**

Adile de la Vendée

(Conseil juridiques, conseils en énergie)

☎ **02 51 44 78 78**

Conciliateur de justice : Michel-Jacques PESSON ☎ **07 82 25 42 58**

Consultation : Mairie de Coëx 9 rue Jean Mermoz **sur rendez-vous.**

Le 2^{ème} lundi de chaque mois de 9h à 12h et le 2^{ème} vendredi de chaque de 18h à 20h

CAF Point Accueil

rue Jules Ferry - St Gilles-Croix-de-Vie

☎ **0 810 25 85 10**

Permanences administratives : pour tout ce qui concerne les dossiers de prestations familiales : retrait et dépôt d'imprimés, simulation d'aide au logement, déclaration de changement de situation, explication concernant les modifications de droits.

- Lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- Mardi de 9h30 à 12h - après-midi sur rendez-vous

Permanences Vie familiale et sociale : accompagnement des personnes dans l'organisation de leur vie quotidienne :

Alimentation, gestion du budget, habillement, recherche de loisirs ou vacances, participation à la vie locale.

- Jeudi de 14h à 16h30

☎ **02 51 55 02 73**

✉ sonia.martin@cafla-roche-yon.cnafmail.fr

Permanences Changements familiaux : Accompagnement des familles allocataires lors des changements familiaux :

naissance, séparation, décès...

☎ **02 51 44 72 56**

✉ catherine.champigny@cafla-roche-yon.cnafmail.fr

CPAM : Rendez-vous agence de Challans ou des Sables d'Olonne, par téléphone

☎ **3646**

Centre médico-social

Rue Jules Ferry - St Gilles-Croix-de-Vie

☎ **02 51 49 68 00**

🌐 www.vendee-senior.fr

Le centre médico-social (Maison Départementale des Solidarités et de la Famille - MDSG) est un lieu d'écoute, d'information, d'aide et d'accompagnement. Il mène des actions qui visent à permettre aux familles de retrouver une autonomie budgétaire, affective, relationnelle, éducative, sociale et professionnelle.

Missions :

- Prévention au titre de la Protection Maternelle et Infantile et de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Protection des personnes en état de faiblesse.
- Insertion socioprofessionnelle pour prévenir l'exclusion et la précarité.
- Accueil, écoute, aide à toute personnel en difficulté.

Annuaire des services

SERVICES DE SANTÉ L'AIGUILLON SUR VIE

Médecin généraliste : Dr LEAHU Leonora

9 rue Jacqueline Auriol

☎ 02 51 96 16 88

Chirurgien-dentiste : Dr UNGUREANU Romy Ramona

1 rue Jacqueline Auriol

☎ 02 51 33 72 68

Ostéopathe :

RIVIERE Etienne

3 rue Jacqueline Auriol

☎ 06 74 02 45 70

BOUDARD Nolwen

uniquement sur rendez-vous ou doctolib.fr

2 rue des Fiefs - Maison Paramédicale

☎ 06 63 00 94 01

Masseurs - Kinésithérapeutes :

MICHALCZYK Sarah

DELERAY Nathalie

COGREL Charlène

1 rue de l'Olivier

☎ 02 51 96 55 90

Pédicure-podologue : BAUCHARD Cécile

3 rue Jacqueline Auriol

☎ 06 27 92 26 19

Infirmières :

BENEZY Hélène - BOURASSEAU Laurence

1 rue Georges Clemenceau

☎ 02 51 95 73 82 - ☎ 06 72 12 31 21

TIRET Mireille

3 rue Jacqueline Auriol

☎ 06 68 20 78 83

Psychologue : LEROY Nolwen

2 rue des Fiefs

☎ 07 50 04 77 21

Maison Paramédicale : 2 rue des Fiefs

Sages-Femmes :

GAUTHIER Alexie - BOBENRIETH Bénédicte

☎ 09 83 07 40 82 - ☎ 07 82 20 92 48

Orthophoniste :

LAMBERT PETROW Dorothee

☎ 06 86 16 39 55

Pharmacie de la Vallée

19 bis rue Georges Clemenceau

☎ 02 51 22 84 51

Défibrillateurs :

EHPAD « Les Boutons d'Or »

Terrain de foot

☎ 02 51 22 85 59

Laboratoire de biologie médicale

41 quai Gorin - St Gilles-Croix-de-Vie

☎ 02 51 55 03 36

Cabinet d'imagerie médicale

17 Bd Georges Pompidou - St Gilles-Croix-de-Vie

☎ 02 51 55 12 26

Hôpital de Challans (urgences)

☎ 02 51 49 50 33

Centre hospitalier Côte de Lumière

Les Sables d'Olonne (urgences)

☎ 02 51 21 86 20

Hôpital de La Roche-sur-Yon (urgences)

☎ 02 51 44 62 05

Numéros d'urgence

Pompiers

☎ 18

Samu

☎ 15

Gendarmerie : 9 rue des Vergers d'Éole

St Gilles Croix de Vie

☎ 02 51 55 01 19 ou 17

Dépannage

La SAUR service abonné

☎ 02 51 37 01 09

Veolia - N° d'astreinte 7/7 jours

à destination des abonnés

☎ 02 51 40 00 00

ENEDIS - Dépannage

☎ 09 726 750 + n° département

CORRESPONDANTS PRESSE



Ouest-France : Francis PETIT - ✉ framipetit@aol.com - ☎ 02 51 54 56 22

☎ 02 51 54 56 22

Courrier Vendéen : Jean-Luc BARBEAU - ✉ jeanluc.barbeau@orange.fr - ☎ 02 51 54 90 91

☎ 02 51 54 90 91

N'hésitez pas à contacter les correspondants presse, pour couvrir certains événements liés à votre association, programmation ou manifestations prévues.

Pour faciliter l'organisation de leurs agendas, il est préférable de les solliciter plusieurs jours avant.

Salles Communales

Réservation mairie : ☎ 02 51 22 80 52

Tarif commune du 1^{er}/01/2022 au 31/12/2022

Les trois salles sont disponibles à la réservation. Chaque réservation doit impérativement être confirmée auprès de l'accueil de la mairie et faire l'objet d'un contrat. La réservation ne devient effective qu'après retour du contrat signé et accompagné d'un versement de 25 % représentant les arrhes. Dans le cas contraire, la réservation ne sera pas prise en compte.

GRANGE DE LA FLORINIERE Capacité 290 personnes assises	Association	Particulier
Mariage (mise à disposition la veille dès 9h00)		627 €
Retour		147 €
Mariage avec retour		774 €
Vin d'honneur / Réception	156 €	239 €
Repas	224 €	433 €
Spectacle, concours, loto	224 €	
Thé dansant / Repas dansant / Bal	224 €	224 €
Ventes	164 €	200 €

FOYER RURAL N°2 Capacité 35 personnes assises	Association	Particulier
Vin d'honneur/ Réception		116 €
Repas	90 €	156 €
Réunion, A.G., Formation, etc.	Gratuit	
Activités de loisirs	Gratuit	54 €

FOYER RURAL N°1 Capacité 100 personnes assises	Association	Particulier
Mariage (mise à disposition la veille dès 9h00)		328 €
Retour		90 €
Mariage et retour		418 €
Vin d'honneur/ Réception		194 €
Repas	106 €	224 €
Réunion, A.G., Formation, etc.	Gratuit	
Concours	106 €	
Ventes	60 €	
Ajout du Foyer 2, supplément	51 €	101 €

THÉÂTRE + FOYER RURAL N°1 Capacité 35 personnes assises	Association	Particulier
Spectacle/arbre de Noël/ Théâtre/ conférence/ réunion/ etc. + buffet	373 €	

Location matériel

Réservation mairie : ☎ 02 51 22 80 52

La location de matériel est proposée aux associations et aux particuliers.

Chaque réservation doit impérativement être confirmée auprès de l'accueil de la mairie par un contrat et un règlement à l'ordre du Trésor Public.

Retrait matériel : Local technique, rue des Artisans, ZA Ste Henriette.

Tout demandeur s'engage à prendre soin du matériel. Après le constat du bon état à l'enlèvement, toutes dégradations constatées au retour feront l'objet d'une facturation. Tout incident corporel lié à la location engage la responsabilité civile du demandeur.

Le chèque de caution à l'ordre du Trésor Public est à remettre le jour de l'enlèvement. Sans chèque de caution, le matériel ne sera pas remis.

Prévoir obligatoirement 2 accompagnants minimum pour porter le matériel.

Monsieur Joseph ROUILLIER, bénévole, sera présent lors du retrait et retour de matériel. Merci à lui.

MATÉRIEL	Association de la commune	Montant de la caution à l'unité	Associations hors commune et particulier
Tente parapluie 3 m x 3 m	Gratuit	400 €	20 €
1 Tente parapluie 6 m x 3 m	Gratuit	400 €	40 €
Pack 1 Table + 2 bancs + 3 tréteaux (8 pers)	Gratuit	10 €	5 €
Pack 1 Table + 2 bancs + 3 tréteaux (10 pers)	Gratuit	10 €	5 €

MENUISERIE
CHARPENTE
ESCALIER
FERMETURES
BOIS et
PLASTIQUE

Hervé DUPONT

21 bis, rue Georges Clemenceau
85220 L'AIGUILLON-SUR-VIE
Tél. : 02 51 22 86 62

SIRET 401 144 423 00019
RM 486.973.795

TOUTES RÉPARATIONS - ENTRETIEN

TB CUISINE

Conception de *Thierry Bernard*
votre cuisine aménagée

06.19.30.21.73
02.51.22.93.44

tb.cuisines@gmail.com

tb.cuisines.wixsite.com/tbcuisine

4 le pont de la Chaize
85220 L'Aiguillon sur vie

LES BOX



LE MARGUERITE

Self-stockage / Garde-meubles

www.lesboxdemarguerite.fr

06 67 07 59 90

186 La Marguerite - 85220 L'AIGUILLON SUR VIE



L'AGENCE

de la cour ROUGE & du quai GORIN
Saint Gilles Croix de Vie

Téléphone : 02 51 60 30 30

point de vente
Multimarque
votre spécialiste en véhicules neufs

www.sarthisbaudeau.multimarque.fr

GARAGE THIBAudeau
POURQUOI PAYER PLUS CHER ?
voiture neuves

REMISES JUSQU'À
-35%



18, rue des Artisans - 85220 L'AIGUILLON SUR VIE
02 51 22 86 16

TRAVAUX AGRICOLES

Guy BURGAUD Fils

DÉBROUSSAILLAGES

BATTAGES



85220 ST-MAIXENT-SUR-VIE
Tél. 02 28 10 40 23 - Port. 06 11 90 97 37



BLUEGREEN

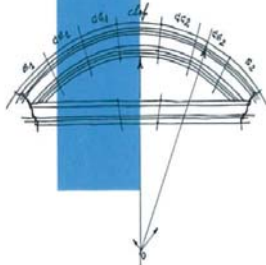
GOLF
INITIATIONS
GRATUITES

GOLF BLUEGREEN
PAYS DE ST-GILLES
CROIX-DE-VIE



PAYS DE
SAINT GILLES
CROIX DE VIE

MAÇONNERIE
COUVERTURE TUILLE
TAILLE DE PIERRE
RÉNOVATION
DU PATRIMOINE ANCIEN



14 rue des Artisans - ZA Ste Henriette
85220 L'AIGUILLON SUR VIE
Tél. 06 51 19 72 76
rondeaufredericsarl@gmail.com



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

CABINET MILCENT-PETIT

SARL de Géomètre-expert - Maîtrise d'œuvre VRD

Cédric MILCENT - Géomètre-expert
Vincent PETIT - Maître d'œuvre VRD
Successors de M. Francis GAILLARD

20 avenue de la Plage - 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE

Nouvelle adresse début année 2022 :

18 rue des Artisans - 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE

T 02 53 65 80 90 M geometre@milcent-petit.fr

www.milcent-petit.fr



ROGER S.A.S.
ISOLATION - ETANCHEITE - PEINTURE - DECORATION

www.roger-sas.fr

Z.I. de la Bégau dière - Route de La Roche-sur-Yon - CS 43337

85803 SAINT GILLES CROIX DE VIE Cedex

Tél. 02 51 55 00 26 - Fax 02 51 54 89 90 - E-mail : contact@saroger.fr



Grand merci à tous nos annonceurs,
leur participation publicitaire permet
la réalisation de ce bulletin municipal

Boucherie 02-51-55-02-76 **Charcuterie**
www.boucherie-du-port.fr

BOUCHERIE DU PORT

Gendron	Christophe
3 place du 85800 Saint	vieux port Gilles Croix De Vie

FORESTELEC 85
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Dépannage
Domotique - Alarme
Pieuvre à façon
avec assistance

Neuf & Rénovation

13 Impasse des Mouettes
85220 L'AIGUILLON SUR VIE

06 37 91 52 29
forestelec85@gmail.com

SARL EBC
Eco Bati Concept
MAITRISE D'OEUVRE
ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION

Z.I. de la Davillière
16 rue du Moulin neuf
85220 L'AIGUILLON sur Vie
06 67 50 97 65

VENT DES TOITS
Charpente - Couverture
Zinguerie

Z.I. de la Davillière
16 rue du Moulin neuf
85220 L'Aiguillon sur Vie
02 51 95 28 06

MORIT BATI
- entreprise de maçonnerie -

Z.I. de la Davillière
16 rue du Moulin neuf
85220 L'Aiguillon sur Vie
02 51 95 28 06
06 71 89 23 96

moritbatiservice@orange.fr

L'AMI DU BOIS
Menuiserie - Agencement
Cloisons Sèches

Z.I. de la Davillière
16 rue du Moulin neuf
85220 L'Aiguillon sur Vie
02 51 95 28 06

PLANETE ENERGIE
Plomberie - Chauffage
Electricité - VMC

Z.I. de la Davillière
16 rue du Moulin neuf
85220 L'Aiguillon sur Vie
02 51 95 28 06

Captain'NET

MONTIEL Eric
06 20 18 47 24
02 51 22 87 69

LHULLIER Richard
06 88 60 72 35
02 28 12 01 42

28, rue des Fiefs - 85220 L'Aiguillon sur Vie
captainnet@orange.fr - www.captainet85.com

SOCOVATP
Associés pour la qualité

Assainissement | Eau potable
Travaux de VRD | Rabattement de nappe

COMMEQUIERS
02 51 54 82 71 | contact@socovatp.fr